

La publication des actes du congrès de Bordeaux a été bien plus qu'un souvenir pour ceux qui y ont participé. Ce gros et substantiel dossier, en effet, est désormais, entre les mains de chacun, un stimulant et une aide pour le travail. Et même, bien alentour, tant en France qu'à l'étranger, la richesse et la qualité de ce volume retiennent l'attention et sont relevées par tous ceux - archivistes et historiens - qui en ont pris connaissance. Par cette publication, l'impact de notre congrès aura débordé de beaucoup l'enceinte qui nous avait accueillis si cordialement à l'occasion du week-end du 11 novembre dernier. L'habituelle réserve et la traditionnelle modestie des archivistes ecclésiastiques et religieux dusent-elles en souffrir, ce n'est que justice que, sur pièces, soit ainsi rendu hommage à leur travail obscur autant que difficile, au sérieux de leur effort, à la conscience dont ils témoignent eu égard au caractère propre des fonds qu'ils sont appelés à gérer.

Car ce sont bien le déploiement et le contexte de ce caractère propre qu'a mis en évidence notre congrès. Le dynamisme spécifique dont témoignent les archives ecclésiastiques et religieuses s'inscrit dans la trame de l'histoire de l'humanité. Et c'est de ce dynamisme spécifique que résulte l'interdépendance des sources de l'histoire religieuse. Cependant l'inspiration d'où procède le caractère propre des fonds ecclésiastiques et religieux n'est souvent saisissable que dans le contexte de bien d'autres documents. Notre congrès de Bordeaux a mis en pleine lumière cette situation.

C'est aussi pourquoi, d'ailleurs, certains archivistes ecclésiastiques et religieux ont compris l'intérêt et l'utilité de recevoir une formation. Il y a même là un besoin qui se fait sentir et auquel certains se demandent s'il ne va pas falloir envisager d'apporter une réponse particulièrement adaptée. D'ores et déjà, en toute hypothèse, certains ont suivi la formation de l'Ecole archivistique du Vatican (cf. bulletin IV-25,26); et récemment soeur Thérèse-Maylis Toujouse, archiviste de l'Assomption, a suivi ces cours avec le plus grand succès; en outre, soeur Maria Dolores Viguri a évoqué une brève session sur les archives, à laquelle elle avait participé au Vatican (cf. bulletin VI-25,26). De plus, la Direction générale des Archives de France, consciente de l'importance des archives de source ecclésiastique et religieuse pour l'ensemble du patrimoine national, veut bien soutenir l'effort de notre Association - et nous lui en savons gré - en accueillant quelques-uns de nos membres au stage international d'archives organisé chaque année aux Archives nationales (cf. bulletin II-15,16) : en 1978, l'abbé Philippe Ploix, archiviste diocésain de Paris, et soeur Marie-Gemma Houget, archiviste de la congrégation des soeurs du Christ-Rédempteur, de Rillé, ont pu participer à ce stage; en 1979, ce sera le tour du père Jean Pihan, archiviste des Fils de la Charité, et de soeur Marie-Pierre Torlay, archiviste des Filles du Saint-Esprit.

D'autre part, la nomination récente de plusieurs archivistes diocésains a provoqué de divers côtés une certaine sensibilisation à la question des archives, avec un article paru dans la semaine religieuse afin d'alerter les esprits sur l'espèce de mobilisation générale qui s'impose. Car, dans certains diocèses, la nécessité de songer aux archives en péril n'est pas encore devenue un réflexe de la curie diocésaine et n'a pas encore entraîné de résolution pratique, notamment pour ce qui concerne les archives des paroisses sans prêtre, ou celles des communautés diocésaines en train de vendre leur maison-mère avant de fondre leurs derniers membres dans un autre institut; et, d'autre part, la nécessité n'est pas encore devenue une exigence pour tous, de veiller à engranger les archives journalièrement produites par la vie même du diocèse, des paroisses (les feuilles d'annonces hebdomadaires polycopiées ne sont pas encore partout réunies à la fin de chaque année en un volume remis aux archives diocésaines avant Pâques de l'année sui-

vante), d'un mouvement d'action catholique, d'un groupe oecuménique ou charismatique, etc.

Du côté des sanctuaires aussi, un effort est entrepris. Le congrès des rec-teurs de sanctuaires tenu à Paris en janvier 1978 a mis la question des archives à son programme. Et l'on peut évoquer deux exemples. Les dominicaines gardiennes du sanctuaire de Notre-Dame de Pellevoisin (cf. bulletin VIII-27 à 30) ont entrepris un gros travail, avec le soutien constant et efficace de Mgr Girard, vicaire général de Bourges et directeur des services d'archives de l'archevêché; Mgr Vignancour, l'archevêque de Bourges, non seulement s'est intéressé personnellement à l'effort en cours, mais encore a encouragé très vivement le P. Réginald Vernet, o.p., à utiliser la documentation rassemblée et à en faire une présentation théo-logico-spirituelle. Dans le diocèse de Gap, la persévérante action du chanoine de Labriolle a abouti, non seulement aux publications qui sont signalées ci-dessous dans la bibliographie, mais encore au colloque qui vient de se dérouler à Notre-Dame-du-Laus les 19 et 20 septembre 1978 sous la présidence de Mgr Chagué, évêque de Gap, et à l'instigation du P. J.D. Levesque, archiviste de la province domini-caine de Lyon : l'interdépendance des sources exploitées était rendue manifeste par les recherches variées des intervenants et la diversité de leurs approches; cette rencontre d'archivistes religieux ou d'Etat, d'ecclésiastiques, de religieux, d'universitaires a, en tout cas, manifesté un consensus sur deux points : il sem-ble qu'on soit désormais à pied d'oeuvre pour arriver prochainement à une édition critique des textes fondamentaux concernant le sanctuaire du Laus; et ce travail permettra, d'une part de prendre la mesure humaine de ce pèlerinage si intéres-sant pour l'histoire de la région et l'étude des mentalités, et d'autre part de répondre à la question posée par le P. Venchi, o.p., promoteur des causes de cano-nisation de l'ordre dominicain : "Est-ce que la réputation de sainteté de Benoîte Rencurel /la voyante du Laus/ prend sa source dans ses charismes ou dans ses vertus ?"

Quant aux moniales, l'assemblée générale de leurs déléguées, qui s'est tenue au mois de juin, a mis à son ordre du jour la question des archives. L'effort entrepris chez les Clarisses (cf. bulletin VII-23,24) semble désormais devoir être contagieux.

Cur istae ? Cur illi ? Cur non ego ?

Charles MOLETTE

Memento

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- le chanoine Paul-Robert Chapusot (1888-1978), archiviste diocésain de Nice de juin 1964 à octobre 1977, et dont le travail se trouve évoqué dans l'article re-latif aux archives historiques du diocèse de Nice (infra pp. 9 sqq.)
- soeur Marie-Humbert Mollière (1914-1978), archiviste des Petites soeurs de l'Assomption, qui s'était donnée avec intelligence et acharnement à sa tâche; elle avait participé à la naissance du Groupe de recherches historiques et archi-vistiques des congrégations féminines françaises; les membres de ce Groupe ont perçu chez elle que, devenue amie des fondateurs, ses recherches et ses remarques témoignaient, non seulement de sa connaissance du passé, mais aussi de son atten-tion fervente au meilleur de l'évolution en cours.
- soeur Marie de Chantal Gueudré (1892-1978), archiviste provinciale des Ursuli-nes de l'Union romaine, dont les trois volumes sur l'histoire des Ursulines en France demeurent une source documentaire de premier ordre.

LES ARCHIVES DIOCESAINES DE NANTES

LE DIOCESE DE NANTES

Le diocèse de Nantes peut assurément se glorifier d'une origine très ancienne. L'antique cité des Namnètes reçut l'évangile dans le courant du 3^e siècle : Saint Clair, son premier évêque, envoyé par le Pontife Romain, apportait avec lui l'un des clous, qui avaient fixé à la croix les mains de Saint-Pierre lors de son supplice. Pour y déposer cette sainte relique, il édifia, nous assure une légende contenue dans un bréviaire du XV^e siècle (1) un oratoire qu'il dédia aux bienheureux Pierre et Paul. Ce clou fut vénéré dans la cathédrale de Nantes jusqu'à l'époque des guerres de religion où il disparut.

Dès le 4^e siècle, la communauté chrétienne éleva un premier sanctuaire, qui s'avéra très vite insuffisant pour contenir tous les fidèles. Au VI^e siècle, l'évêque EVHEMERUS entreprit la construction d'une grande église, que SAINT-FELIX, son successeur devait achever et décorer avec magnificence. C'est du moins ce que nous affirme dans un style ampoulé son ami Fortunat, évêque de Poitiers, dans son recueil les "Carmina".

Au duché de Bretagne, dont l'Eglise de Nantes faisait partie, tout en relevant au point de vue ecclésiastique de la métropole de Tours, elle passait pour l'une des plus enviées de la contrée. En la veille de la Révolution, elle comprenait 242 paroisses, auxquelles il fallait ajouter 27 trêves. Le diocèse comptait deux archidiaconés, celui de Nantes et celui de la Mée, quatre chapitres de chanoines et 950 membres du clergé séculier. Son évêque était de droit chancelier de l'Université et faisait partie du Parlement de Bretagne et de la Chambre des Comptes. On le considérait comme le plus riche des prélats bretons. En 1789 le nombre des paroisses sur lesquelles s'étendaient ses "régaires" (droits temporels et source de revenus) étaient de 67. On peut dès lors conclure que les archives de ce diocèse devaient être fort importantes et qu'elles pourraient devenir par la suite une mine inépuisable dans laquelle viendraient consulter chercheurs et historiens.

FONDS ANCIEN

Archives diocésaines antérieures à la Révolution

Ce fonds existe encore mais n'est pas sans lacunes. Trop de vicissitudes ont jalonné l'histoire du Pays Nantais pour que ces archives nous soient parvenues dans leur intégrité. Comme pour les manuscrits civils, les archives ecclésiastiques furent amoindries par les dégradations, dont elles furent l'objet au cours des guerres de religion, par les pillages qu'elles connurent de la part des officiers de l' Arsenal de Nantes, avides de parchemins pour la confection de leurs "gargousses" : ils usaient de papiers forts et bien collés pour contenir la charge de poudre de leurs bouches à feu. Sans discernement, ils les prenaient là où ils en trouvaient.

Une part importante de ces documents devaient disparaître au moment de la Révolution, jetés dans les flammes dans un grand nombre de paroisses lors de l'insurrection du 11 mars 1793, ou gaspillés par la suite en raison de négligences graves. Ne vit-on pas les archives de l'évêché abandonnées pendant de longues années dans la chapelle de l'Oratoire, devenue un magasin de fourrages, servant à l'approvisionnement d'une caserne de gendarmerie ouverte dans le voisinage. On rapporte que bien souvent des papiers précieux servirent de litière aux chevaux

(1) Bibliothèque municipale de Nantes

quand la paille venait à manquer. Selon A. de la Borderie, 430 liasses sur 529 allaient faire défaut par la suite.

Quand l'ordre fut rétabli, on s'aperçut très vite des pertes irréparables qu'on venait de faire. Des collections entières d'un intérêt capital étaient disparues, tel le registre du secrétariat de l'évêché, contenant toutes les transcriptions de fondations et de confréries, toutes les érections de cures et de trêves au cours de la période qui va de 1502 à 1790. On cherchera vainement aussi dans ces documents conservés le bullaire, les mandements épiscopaux, les procès-verbaux des assemblées du clergé, les ordinations des clercs, avant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Plutôt que de nous lamenter sur ce qui n'est plus, cherchons à découvrir ce qui reste.

Après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la suite d'un accord aimable entre l'évêque de Nantes, Mgr Le Fer de la Motte, et l'archiviste départemental, Emile Gabory, cette précieuse collection trouva un gîte sûr aux archives de Loire-Atlantique. Les conditions de rangement, de conservation et de sécurité y sont excellentes, sous la garde vigilante d'un personnel qualifié. Un inventaire analytique permet aux chercheurs de découvrir facilement tous les renseignements recherchés. Ce qui se rapporte au clergé séculier se trouve classé dans la série G.; ce qui intéresse les religieux et monastères dans la série H..

Entrons dans le détail : voici des documents qui relatent les droits et privilèges de l'Eglise de Nantes de 1247 à 1790. On y découvre au début une bulle du pape Innocent IV, qui interdit aux ducs de Bretagne de faire des usurpations trop fréquentes sur les biens du diocèse. On peut lire un peu plus loin la relation détaillée de l'entrée solennelle de l'évêque de Nantes, Guillaume Guéguen en 1501, le protégé de la bonne duchesse, Anne de Bretagne, devenue reine de France (G 1 & 2).

Suivent des pièces justificatives qui concernent l'administration spirituelle du diocèse et qui contiennent les ordonnances nombreuses publiées par les évêques sur les offices religieux ou les célébrations liturgiques de 1413 à 1783 (G 3 & 4).

On trouve là des aveux qui nous font découvrir les biens possédés par le diocèse de Nantes, suivis des déclarations féodales faites aux évêques de ce lieu (9 à 16).

Une partie assez complète et fort instructive est celle qui nous parle des visites pastorales réalisées par les archidiacres ou leurs représentants de 1561 à 1755 (G 42 à 56). Ces cahiers nous fournissent une vision exacte de l'état des paroisses tant au point de vue matériel que spirituel. Leur compulsion demande beaucoup de temps, de patience et de persévérance pour les déchiffrer, en raison de la terrible graphie du XVI^e siècle. Elle a permis la parution récente d'un livre très apprécié des historiens et qui a pour titre "Le diocèse de Nantes au XVI^e siècle". Nous en recommandons la lecture à tous ceux qu'intéresse cette période mal connue de l'histoire religieuse en France (2).

Et voici enfin les brevets des recteurs qui contiennent les rapports envoyés par eux à l'évêché. C'est le tableau de la marche des paroisses de 1677 à 1787.

Une mine particulièrement intéressante, et que bien des diocèses de France pourraient envier, est la collection des 87 registres des INSINUATIONS ECCLESIASTIQUES, entreposés aux archives départementales de Nantes par l'évêché depuis 1909, grâce à l'obligeance de l'archiviste Léon Maître. Ces énormes livres renferment toutes les déclarations de présentation aux bénéfices, tous les actes de possession de cures et de chapellenies pour la période qui va de 1555 à 1789. Au point de vue de l'histoire du clergé, on ne peut recourir à une meilleure source.

§ § § § § § § § § § § §

(2) Ce livre est en vente chez l'auteur Chanoine Jarnoux 6 rue Malherbe à Nantes. 44.
Joindre un chèque postal de 35 F.

FONDS ANCIENArchives du Chapitre de la Cathédrale de Nantes

Au dire d'une tradition communément admise au XVIII^e siècle (cf archives départementales G 250) le chapitre de l'Eglise cathédrale fut établi à Nantes par "... Conan Mériodec, prince souverain, duquel sont descendus les autres roys et ducs de Bretagne ..." Ce roi mourut en 421. Il est bien certain qu'à cette époque les évêques étaient déjà entourés de clercs : on peut dès lors admettre que le chapitre de Nantes existait sous une autre forme, peut-être même sous un autre nom. Il nous faudra attendre la fin du VII^e siècle pour trouver mentionnés officiellement les chanoines du chapitre, dans une vie de Saint-Hermeland écrite à cette date. Ils accompagnaient leur évêque St Pasquier pour présider la fondation du monastère d'Aindre : il fallait leur consentement pour donner à des religieux la jouissance d'une portion du domaine ecclésiastique. Ces chanoines vivaient alors très pauvrement sous les règles austères de la vie commune dans une antique habitation, située au sud de la cathédrale. Ils possédaient un cloître, un réfectoire et un dortoir commun. Ils avaient pour fonction de réciter l'office divin en entier chaque jour. Il leur était défendu de sortir hors de la clôture sans être accompagné d'un clerc ou d'un serviteur .. (statuts du chapitre approuvés en 1529 par l'évêque de Nantes, François Hamon.).

On trouve les chanoines de Nantes partageant le martyre de Saint Gohard dans la cathédrale Saint-Pierre en 843, quand les cruels Normands firent irruption dans la Cité. Pour échapper à leurs mauvais traitements, ceux qui restaient vivants durent s'exiler et se réfugier en Bourgogne. Ils devaient rentrer seulement sous Alain-Barbe-Torte, démunis de toutes ressources. L'évêque de Nantes, pris de pitié pour eux, les gratifia de quelques biens. Vers 1063, Quiriac leur permit d'avoir une messe capitulaire : grâce à lui et à ses successeurs, ils jouissaient au XIII^e siècle de droits variés sur un grand nombre de paroisses du diocèse.

Outre ces prébendes, le chapitre comprenait des dignités qui pouvaient être attribuées par eux à des titulaires non chanoines : les deux archidiaques, le chantre, le trésorier, le scholastique et le maître d'école. Vers 1306, Daniel Vigier réorganisait le chapitre, fixait à 21 le nombre des prébendes et ajoutait pour la première fois la nomination d'un doyen.

On comprend dès lors l'influence que durent avoir ces chanoines sur le gouvernement de l'église locale, en cette période de l'histoire où l'évêque de Nantes, surchargé de soucis et entraîné à vivre loin de son diocèse, dut confier au chapitre de sa cathédrale le soin de "gérer ses affaires". Les ducs de Bretagne leur offrirent par ailleurs des missions délicates et demandèrent à plusieurs d'entre eux de siéger dans leurs conseils. Ils seront au cours des âges appelés comme recteur ou chancelier de l'Université et trouveront place au Parlement ou à la Chambre des Comptes de Bretagne. On leur abandonnera la responsabilité de l'assistance publique, de l'instruction et du culte : ils devront surtout veiller à l'entretien de la cathédrale et à l'ordonnance du culte. Ne soyons pas étonnés de les voir en retour posséder la plus importante collection d'archives, qui concernent l'histoire religieuse du Pays Nantais.

Au moment de la Révolution, le chapitre fut supprimé : c'est alors que les chanoines résolurent de cacher leurs archives dans l'une des tours de la cathédrale; elles échappèrent ainsi à toute perte. Dans cette tour, seuls quelques manœuvres montaient de temps en temps pour sonner les cloches. Au prix de certaines gratifications, on leur avait demandé de garder le silence sur le trésor caché.

Quand, vers 1873, le conservateur des Archives départementales, Léon Maître, voulut avec l'accord des chanoines relever le contenu de ce dépôt, il dut constater à son regret l'absence d'un certain nombre de documents et surtout la disparition des obituaires et du registre de la "Savate" qui contenait les droits du

chapitre sur toutes les paroisses du diocèse. Par sécurité, on transporta ces liasses aux archives départementales où elles se trouvent encore. Tous ces écrits renferment l'histoire du temporel du chapitre, de ses droits et privilèges (G 83 à 90), son patronage sur diverses paroisses du diocèse et spécialement sur celle de Vallet (G 90 à 111). On y trouve également les prébendes versées aux dignitaires du chapitre, l'histoire des archidiaconés de Nantes et de la Mée (G 112 à 138), etc.... Ces écrits très importants méritent d'être consultés.

Une autre fraction de ces archives avait été retenue à la sacristie de la cathédrale pour triage et complément d'information. Elle comprenait une trentaine de registres, relatant les délibérations canoniales des années 1450 à 1790, et plus de 200 liasses de relevés de comptes et de devis. Vint la guerre de 1939 à 1945 : on croyait ces documents en sûreté, quand une torpille d'avion, lors d'un bombardement de Nantes, réussit à les atteindre le 15 Juin 1944. La plus grande partie de ces papiers périrent dans les flammes : on exhuma seulement des cendres 25 liasses très endommagées, mais que précieusement on conserve encore. Ces archives du chapitre, malgré toutes ces lacunes, restent l'un des fonds les plus instructifs sur l'histoire du diocèse.

Tout ce qui concerne la période révolutionnaire (1789 à 1801) peut se lire dans la série L. détenue aux archives départementales. Elle a permis la publication de deux ouvrages importants "La Loire leur servit de linceul" et "Au Pays Nantais.....Ceux-ci furent traqués".. En des pages émouvantes M. le chanoine Jarnoux évoque le souvenir des 150 prêtres du diocèse de Nantes morts noyés, fusillés ou guillotisés au cours de ces années tragiques.

§ § § § § § § § § §

FONDS ANCIEN

Archives du clergé régulier et des Monastères

Il nous faut signaler au passage ce dépôt d'archives que l'on trouve dans la série H.. On y lit des documents sur les Cisterciens de Buzay, de Melleray et de Villeneuve, abbayes bien connues au diocèse de Nantes (H 10 à 85). On y découvre aussi des renseignements nombreux sur les monastères bénédictins, ceux de Saint-Aubin et de Saint-Serge d'Angers, de Landévennec et de Saint-Gildas-de-Rhuys, de Redon et de Quimperlé en Bretagne, sans oublier ceux de la Chaume et de Vertou, de Saint-Gildas-des-Bois et de Blanche-Couronne, disséminés aux quatre coins du Pays Nantais. Les abbayes célèbres de Saint-Jouin-de-Marnes et de Marmoutiers possédaient à leur tour de nombreux prieurés dans ce diocèse (H 75-202). On y parle également des chanoines Augustins de Paimpont, d'Angers, de Geneston et de Sainte-Marie-de-Pornic (H 213 à 220), des Carmes et surtout des Chartreux, qui vivent à Nantes la vie des cénobites. On y découvre aussi l'influence prépondérante qu'exercent les Dominicains et les Cordeliers, les Recollets et les Capucins sur l'évangélisation des paroisses du diocèse....celle enfin des Oratoriens, qui dirigent à Nantes un collège très célèbre dans toute la contrée (H 220 à 350).

Les religieuses elles-mêmes y tenaient leur place : les Fontevristes de la Regrippière, les Carmélites des Couëts, les Clarisses et les Dominicaines, les Ursulines de Guérande, les Calvairiennes de Machecoul, les Dames de Saint-Charles et du Bon Pasteur, autant de communautés vivantes et nombreuses, qui assuraient depuis plusieurs siècles la prière, le soin des malades ou l'instruction des enfants (H 349 à 457).

+ + + + + + + + + + +

FONDS MODERNEANNES 1802 à NOS JOURS

Le fonds moderne des archives diocésaines comprend tous les documents postérieurs à 1802, que les agents des Domaines ont négligé de mettre sous séquestre en 1906. Ils sont entreposés dans quelques salles du secrétariat de l'évêché, où ils restent, pour l'instant au moins, peu accessibles aux chercheurs.

Ces archives comprennent pour le XIX^e siècle et le début du XX^e environ 700 liasses ou registres. Elles ont été dépouillées, voilà une vingtaine d'années, par un professeur d'histoire de l'Université de Nantes, M. Marius Faugeras, pour la confection et la parution d'un important ouvrage "Le Diocèse de Nantes sous la Monarchie Censitaire de 1813 à 1849.." Il en a dressé un inventaire à l'intention du Centre National de la Recherche Scientifique et en a laissé un exemplaire au secrétariat de l'évêché.

On y trouve la correspondance échangée entre le ministre des Cultes, le préfet de Loire-Inférieure et l'évêque de Nantes, Mgr Duvoisin, promu à ce siège en Juillet 1802 : correspondance presque journalière, car les pouvoirs publics devaient autoriser l'évêque à conférer les ordres sacrés, agréer les nominations aux canonicats et aux cures, vérifier l'état du personnel et approuver les traitements qui leur était servis. Dans les huit liasses qui renferment ces papiers se rencontrent également des brochures publiées par le prélat au cours de son exil et des témoignages de son action pour rétablir en ce diocèse la paix et rendre vie aux paroisses. La mort de Mgr Duvoisin en 1813 marque le début d'un long veuvage pour l'Eglise de Nantes : pendant plus de six ans, le siège restera inoccupé par suite de difficultés entre Rome et le Gouvernement de la Restauration.

On y découvre aussi toutes les archives épiscopales et pastorales qui intéressent le diocèse au cours du XIX^e siècle, celles de Mgr d'Andigné (1819-1822), de Mgr Joseph de Guérines (1822-1838), de Mgr de Hercé (1838-1849). C'est toute la monarchie censitaire qu'il faudrait évoquer. En ces temps difficiles, aidés par des collaborateurs de premier ordre, ces évêques administrent leur diocèse avec un esprit surnaturel et pastoral, se souciant peu du jugement des hommes, préoccupé uniquement de l'évangélisation des âmes pour les conduire à Dieu. Leur succède Mgr Antoine Jocquemet, qui pendant plus de vingt ans marquera de sa personnalité l'histoire diocésaine (1849-1869).

Un Nantais prend sa place sur le siège épiscopal de Nantes, Mgr Fournier, ancien curé de Saint-Nicolas (1870-1877), suivi de deux autres prélats, Mgr Lecoq et Mgr Laroche (1877-1895). Mgr Rouard fera la soudure entre les deux siècles, connaîtra la triste période des inventaires avant de mourir en 1914.

Ces archives renferment aussi toutes les nominations du clergé qui depuis 1803 ont été faites, les délibérations du conseil épiscopal, les documents des fabriques et les comptes des paroisses, les lettres échangées entre l'évêché, les curés et les associations diocésaines, toute l'histoire enfin des congrégations religieuses venues s'installer à Nantes et qui sont fort nombreuses.

Chaque paroisse du diocèse possède par ailleurs en dépôt dans ces archives diocésaines un ou plusieurs cartons renfermant des documents qui intéressent celle-ci. Mais la majeure partie des archives paroissiales restent encore en paroisse.

A cette collection s'ajoutent tous les écrits qui depuis soixante ans relatent la vie religieuse du diocèse, et que "au fil des jours" l'administration diocésaine a pu produire elle-même ou recevoir, et qui restent encore à classer; ce qui sera fait sans doute dans les mois qui viennent.

Quant aux registres de catholicité antérieurs à la Révolution, ils sont entreposés aux archives départementales. La collection de l'évêché comprend tous les registres postérieurs au décret du 20 septembre 1792, qui enlevait aux curés

et confiait aux municipalités le soin de rédiger les certificats de naissance et d'enregistrer les mariages et décès. Tous les registres allant de 1803 à 1880 se trouvent logés à Nantes au Grand Séminaire; les autres garnissent les rayonnages du secrétariat de l'évêché, où ils sont bien gardés.

Il faudrait pouvoir classer toutes ces archives conformément au cadre proposé par le secrétariat de l'épiscopat français dans sa circulaire du 14 novembre 1961. Mais pour réaliser ce projet, il conviendrait d'avoir un local plus spacieux et accessible aux chercheurs qui en auraient obtenu par avance l'autorisation. Ce qui permettrait d'ailleurs de faire un ramassage systématique des vieux registres et liasses de papiers, qui encombrent les sacristies ou les greniers de presbytères, de sauver ainsi les fonds de bibliothèques et les écrits des maisons religieuses, qui ferment ou prennent une autre structure. Un problème d'accueil s'impose : mais les pièces dont nous avons parlé s'avèrent insuffisantes pour tout accueillir.

Et nous terminerons par ce passage du "Motu proprio" du pape Jean XXIII "Sollicitudine pastorale" en date du 29 février 1960 : "...Les précieux dépôts de documents anciens, ainsi que les actes modernes des archives courantes sont un témoignage important de la vitalité et des travaux de l'Eglise. Ils constituent dans leur ensemble une documentation unique, essentielle et irremplaçable, destinée avant tout à servir l'Eglise, ne serait-ce que pour les recherches historiques...."

Chanoine JARNOUX
archiviste diocésain

Quels journaux ont relevé

"l'essentiel" de la personnalité de Paul VI ?

Lors de la célébration à Notre-Dame de Paris, le mercredi 9 août 1978, au cours de l'office de Requiem pour le pape Paul VI, en présence du président de la République, des "corps constitués" et du corps diplomatique, le cardinal Marty, archevêque de Paris, a fait allusion à divers moments et différents aspects de la vie du pape défunt.

Mais il a aussi montré qu'il voulait aussi retrouver et dégager l'inspiration profonde, le secret du pape qui venait de quitter cette terre :

"L'essentiel est dans cette région de l'âme qui ne livre son secret qu'aux contemplatifs [...]. Paul VI était habité dans toutes les fibres de son être par l'Esprit de Jésus, son Seigneur et Maître [...]. Paul VI fut - et restera dans l'histoire - l'homme évangélique de la Foi christologique. Il fallait le voir prier; il fallait participer à son Eucharistie, pour saisir l'intime passion qui le faisait exister. Il fallait croiser son regard attentif et profond pour percevoir combien son âme brûlait de la charité de Dieu. Ce qui lui permettait de tenir debout dans la barque de Pierre agitée à tout vent, ce n'était ni la fonction, ni la représentation... mais c'était le dialogue mystique, le lien spirituel avec son Dieu reconnu en la Personne de Jésus."

Dans le cadre de cette cérémonie de caractère national, ce témoignage rendu par le cardinal Marty n'aidait-il pas à répondre à la question : Pape Paul VI, que dis-tu de toi-même au monde ?

Puissent les archives de l'archevêché de Paris conserver le texte - et même

ETAT PRESENT DES ARCHIVES HISTORIQUES DU DIOCESE DE NICE (A.M.)

Le Service des Archives Historiques du Diocèse de Nice est essentiellement l'œuvre de M. l'Abbé Paul-Robert Chapusot. Appelé par Mgr Mouisset, évêque du Diocèse, à "mettre de l'ordre" dans ce qui n'était que chaos, il parvint en une douzaine d'années d'un effort quasi-quotidien à classer et à inventorier une masse considérable de documents de tous ordres intéressant l'état-civil ancien et la vie passée du Diocèse. "J'ai trouvé un amas de vieilles malles, de caisses, de sacs à charbon, de cartons, le tout en vrac..." Tels sont ses propres termes. Non seulement donc, il mit de l'ordre dans ce qui n'était que désordre, mais il entreprit au siège des Services Administratifs de l'Evêché de Nice, le rassemblement des archives encore dispersées dans des paroisses dépourvues de pasteur ou supprimées, contribuant ainsi à sauver - le mot n'est pas de trop - des documents qui, autrement, seraient définitivement perdus.

Cette tâche d'archiviste diocésain, l'abbé Chapusot l'accomplit presque jusqu'au terme d'une longue existence, puisque c'est à compter du 1er Novembre dernier que je lui succédai en titre. Ceci ne l'empêcha pas d'ailleurs de rendre encore quelques services, notamment dans le classement des dernières archives paroissiales qu'il eut la joie de voir rentrer. L'abbé Chapusot est décédé le 20 Février dernier, laissant derrière lui le souvenir d'un prêtre pénétré d'humilité chrétienne (il était oblat de St Benoît), mais doué d'une énorme puissance de travail mise au service d'un très vaste savoir.

Son oeuvre imprimée est modeste car la confection de ses inventaires lui laissait bien peu des loisirs nécessaires aux recherches qu'il aurait voulu entreprendre. Outre un "Essai de monographie Chronologique des évêques d'Antibes, Grasse, Nice-Cimiez, Vence et Glandève" (Nice, 1966), travail précieux et jusqu'à présent inégalé en dépit des quelques erreurs de détail qui s'y sont glissés, il publia chez Lethielleux en 1970 une biographie de "Monseigneur Jean-Baptiste Colonna d'Istria, 1er évêque français de Nice. 1758-1835".

Mais tellement plus considérable est la somme de ses inventaires aujourd'hui déposés aux Archives Nationales, aux Archives Départementales ainsi qu'aux Archives Municipales de Nice; nous les citons selon l'ordre chronologique de leur mise en service :

- Inventaire des Archives Municipales de la Commune de Sospel (A.M.)
- Inventaire des Archives de la Cathédrale de Sospel (A.M.)
- Inventaire des Archives Diocésaines et paroissiales conservées à l'Evêché de Nice. 1ère partie : avant 1860
2ème partie : après 1860.
- Inventaire des Archives de la Cathédrale Ste Réparate de Nice.
- Supplément à l'Inventaire des Archives Diocésaines.

A cette liste représentant au total un bon millier de pages dactylographiées, il convient d'ajouter les inventaires des Archives Paroissiales dressées au fur et à mesure de leur entrée dans le Dépôt.

A sa mort, le Père Chapusot laissait un Service en fonction, et fréquenté par un public modeste mais régulier de chercheurs et d'étudiants. Plus de 50 mètres de rayonnages bourrés de dossiers, de classeurs et de registres matérialisent cet effort.

Telle fut l'œuvre essentielle de notre prédécesseur et maître. Il nous a fallu attendre sa disparition pour évoquer en diverses circonstances l'ampleur du travail réalisé, tant, avons-nous dit, était grande sa modestie. Et cette œuvre est telle qu'il nous est permis d'avancer que le service des Archives

Historiques du Diocèse de Nice est un des plus importants dépôts de France en raison bien sûr de la mise en ordre de ce qui s'y trouvait déjà, mais aussi en raison des circonstances particulières de l'histoire du Comté de Nice. En effet, pourrait-on dire, c'est grâce aux vicissitudes que traversa notre Département au cours de sa longue histoire qu'est due cette richesse que beaucoup nous envient.

En quelques lignes à l'intention de ceux qui ignorent les fluctuations subies par notre région au cours des temps, nous en brosons ici un historique réduit à l'essentiel.

En 1388, la Viguerie provençale du Comté de Vintimille et du Val de Lantosque passa dans la mouvance des Comtes de Savoie, sans pour autant renoncer à son caractère propre et à ses anciennes franchises. En matière d'état-civil, les dispositions prises en France à partir de l'Edit de Villers-Cotterets (1539) ne s'appliquèrent pas chez nous. Néanmoins les ducs de Savoie, en cela répondant aux recommandations du Concile de Trente, promulguèrent des édits dont les dispositions furent à peu près les mêmes que celles qui étaient en vigueur dans le Royaume de France, mais avec cette différence d'importance que les registres paroissiaux n'étaient tenus qu'en un seul exemplaire dans les Etats Sardes au lieu de deux dans le Royaume de France.

Les curés se mirent à dresser les actes des Baptêmes, des Mariages et des Sépultures dès la seconde moitié du XVI^e siècle, et nos Services conservent plusieurs registres remontant à cette période. Le plus ancien (paroisse St Michel de Roquebillière) s'ouvre en 1574 avec les mariages.

Lorsque survint la Révolution et l'invasion du Comté de Nice par les troupes françaises, il y avait déjà plus de deux siècles que dans la plupart des paroisses on tenait les registres de catholicité. Lorsque le Comté fut rattaché à la France et doté du statut départemental, l'état-civil fut confié aux maires nouvellement élus, et les anciens registres retirés aux paroisses et déposés dans les Mairies.

Cette situation dura jusqu'à l'effondrement du Premier Empire en Avril 1814. Pendant cette période de plus de vingt ans (1793-1814), il y eut souvent, comme de nos jours, deux séries de registres : pour chaque rubrique (Naissance-Baptême, Mariage et Décès), un registre officiel tenu par l'officier de l'état-civil, et un registre de catholicité tenu par le curé resté en place ou nommé après la reconstitution du Diocèse sur de nouvelles bases (1802). L'état de cette dernière catégorie est variable et dépendit de la situation propre à chaque paroisse : dans certaines, le curé resta en place et continua à tenir les registres; dans d'autres, il y a des lacunes correspondant à la période où il y eut vacance de l'autorité épiscopale (de 1792 à 1802).

En 1814, lorsque le Comté de Nice repassa sous l'autorité des souverains de la Maison de Savoie, la tenue de l'état-civil fut à nouveau confiée aux autorités religieuses paroissiales qui s'en acquitèrent généralement avec beaucoup de conscience. En même temps, on restitua aux paroisses les anciens registres datant d'avant la Révolution (1792), à charge pour le curé de délivrer des copies gratuites selon les demandes qui leur seraient faites. Quant aux registres officiels tenus par l'officier de l'état-civil français à partir de 1792, ils demeurèrent pour la plupart en place, et se trouvent aujourd'hui encore soit conservés dans les mairies, soit déposés aux Archives Départementales.

Il n'y a pas grande différence dans la tenue, entre les actes de catholicité rédigés avant 1792, et ceux rédigés après 1814. Tout était fonction du bon vouloir et du degré d'instruction du curé, de sa bonne ou mauvaise écriture, du type de la formule qu'il reproduisait invariablement et même la qualité du papier, support matériel de tous les actes.

Dans les patentes du 20 Juin 1837, S.M. le Roi Charles-Albert uniformisa

le mode de tenue des registres paroissiaux. Désormais - et chaque année - les curés reçurent une série de registres-formulaires, verts pour les baptêmes, roses pour les mariages et noirs pour les décès. De très grand format à partir de 1838, ils furent ramenés à partir de 1842 à des dimensions plus modestes. Ces registres devaient être tenus en double exemplaire : l'un était conservé au siège de la paroisse, l'autre adressé pour y être conservé au siège du gouvernement provincial (Nice). De plus, les curés durent tenir un 3ème registre qui fut conservé au siège de l'évêché dans le ressort duquel se trouvait la paroisse considérée. Ce sont ces registres que nous retrouvons, le premier au siège de la paroisse où il se trouve théoriquement, le second aux Archives Départementales où il fut transféré à la suite de l'annexion du Comté à la France (1860); le 3ème enfin, relié avec les autres registres des paroisses du même doyenné, et conservé dans notre service de l'Evêché.

En 1860, le Comté de Nice, redevenant français, la tenue de l'état-civil incombait aux maires des communes, mais les paroisses conservèrent dans leurs archives toutes les séries antérieures : celles d'avant la Révolution, celles - officieuses - du premier département français (1793-1814), celles de la période sarde : 1814-1860 (cette dernière date comprise). Et bien entendu, les curés continuèrent comme ils le font partout ailleurs à tenir les registres de catholicité qui n'ont rien à voir avec les registres officiels de l'Etat-Civil.

En 1905-1906, lors de la promulgation des lois mettant fin au régime du Concordat et dépouillant l'Eglise de France de ses biens, les "papiers" des églises paroissiales et des églises-cathédrales ne figurèrent pas dans les inventaires, restant ainsi la propriété des églises et partant, de l'évêché dans le ressort duquel elles se trouvent. Telle est la base juridique et légale sur laquelle nous nous appuyons pour revendiquer le libre transfert des archives paroissiales anciennes au siège des Archives Historiques du Diocèse, et telle est la raison de l'ancienneté des documents conservés. On trouve à notre service d'assez nombreux parchemins - le plus ancien date de la fin du XIIIème siècle - et des registres de catholicité tenus, ainsi qu'on l'a vu, dès la fin du XVIème siècle. Il nous arrive parfois, si aucune perte n'est à déplorer, de disposer de séries complètes portant sur 4 siècles : nous pensons par exemple à la paroisse de Roquebillière pour laquelle nous avons pu établir une triple courbe des baptêmes, mariages et sépultures dont le point de départ est en 1574, et qui est volontairement arrêtée à 1914.

Et il en va de même pour un grand nombre d'archives paroissiales. Puisque nous en sommes à cette rubrique, rappelons que nous disposons pour le plus grand nombre des paroisses du Haut Pays des registres tenus par les confréries de Pénitents, de nombreux documents se rapportant à la vie de la Paroisse (sur plusieurs siècles), et souvent des "Etats des Ames" (Status animarum), listes plus ou moins précises qui donnent une "photographie" de la population d'une communauté à un moment précis. C'est ainsi que nous avons pu établir des pyramides des âges des individus d'une paroisse donnée, cela dès les premières années du XVII^e siècle.

Mais ceci n'est qu'un élément de l'exceptionnelle richesse de notre fonds. Nous disposons d'un assez grand nombre de pièces issues du démembrement de l'ancien évêché de Glandève, de nombreux procès-verbaux de visites pastorales (à partir du début du XIXème siècle), des résultats d'enquêtes et de questionnaires sur l'état des paroisses, des mandements des évêques (à partir de Mgr Colonna d'Istria, évêque de Nice de 1802 à 1833); de toute la correspondance entre les curés et l'évêché, etc.; celle émanant des communautés de religieux et de religieuses établies en divers points du Diocèse, etc....

Notre intention n'est pas de retranscrire ici par le menu l'essentiel de ce qui figure sur les inventaires dressés par l'Abbé Chapusot. Ce qui compte le plus, croyons-nous, c'est l'importance et la substance de chacune des rubriques qui constituent les têtes de chapitres des modèles de classement proposés

par l'assemblée des Evêques.

Mais nous estimons qu'un dépôt d'archives ne doit pas et ne peut pas rester à l'état statique. Il y a encore tant de paroisses qui n'ont pas effectué leur dépôt avec tous les risques que comporte cette carence. Néanmoins, depuis notre nomination en Novembre dernier, nous avons "enrangé" les archives et documents suivants : Archives de l'Hospice de la Providence (fondation de Cessole) : environ 200 kgs et catalogue en cours d'établissement; archives paroissiales de Sospel (200 kgs environ); archives paroissiales de Peille, Peillon, de Marie-sur-Tinée et les deux paroisses niçoises de Ste Hélène et de St Roch.

De plus, et ceci afin de faciliter les recherches et de faire le point à tout moment, nous avons dressé le catalogue de tous les registres de catholicité en dépôt dans notre Service. Un exemplaire en a été remis à Mlle Cleyet-Michaud, nouveau Directeur des Services d'Archives des Alpes-Maritimes, avec laquelle nous entretenons les meilleures relations.

Mais, avons-nous dit plus haut, il reste beaucoup à faire : nombreux sont encore les responsables des Unités Pastorales qui pour des raisons - peu valables pour la plupart; à la rigueur acceptables chez un petit nombre - n'ont pas répondu aux divers appels qui leur ont été adressés par les plus hautes instances du Diocèse. Les uns invoquent le manque de temps (.....), d'autres prétendent conserver leurs archives anciennes sur place (au risque de les abandonner lors de leur affectation à un nouveau ministère.....), d'autres enfin en ont fait le dépôt (croyant bien faire) à des mairies qui n'entendent pas s'en dessaisir surtout lorsque la teinte politique de ces municipalités est d'une couleur qui tranche avec celle des idéaux de notre foi. Je soupçonne pour finir certains qui répugnent à faire l'aveu du mauvais état de leurs archives et qui n'osent mener l'archiviste dans le dépôt - le dépotoir conviendrait mieux - où elles sont "conservées". Toutes ces raisons conjuguées font que la tâche de l'archiviste désireux de sauver ce qui peut l'être encore et, partant, d'accroître son fonds, n'est pas toujours de tout repos. Il faut souvent plaider une cause qui paraît évidente au profane, écrire, attendre une réponse qui ne vient ... jamais, revenir à la charge, attendre la réalisation de "promesses", et tout cela pour - si l'on a réussi - se coltiner des kilos de vieux papiers à bout de bras puisqu'il est devenu quasiment impossible de stationner - de s'arrêter - devant les bureaux de l'Evêché. "O tempora, o mores !" Mais qu'importe cette fatigue lorsqu'on se dit que ces précieuses liasses ou ces bien lourds registres vont venir grossir la masse d'un prestigieux ensemble!

Cette joie est parfois mitigée lorsque, au cours du dépouillement et de la confection de l'inventaire qui suit la collecte des documents in situ, on s'aperçoit qu'il manque un ou plusieurs registres qui devraient normalement s'y trouver, et que l'on sait exister, puisque des érudits locaux ou des chercheurs de l'Université en font état dans leurs travaux. Alors commencent de nouvelles investigations ayant quelques affinités avec la recherche policière : qui a pu les prêter au risque de ne plus en voir effectuer le retour, ce qui arrive dans la presque totalité des cas ? Le prêt aux particuliers et à domicile, voilà le principal responsable des lacunes que l'on déplore dans nos séries de registres paroissiaux, uniques dans l'ancien Comté de Nice. Comme il serait nécessaire que ces quelques réflexions désabusées tombent sous les yeux des responsables imprudents qui ont trop vite cédé aux demandes émanant d'emprunteurs peu scrupuleux...

Pour en finir avec ce bref survol de notre Service d'Archives, il convient de rappeler que les documents sont accessibles aux chercheurs, aux érudits et aux étudiants, tous les Mercredis matins de 8 h 30 à 12 h., le Vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, et les autres jours - même le Samedi après-midi s'il le faut, après entente préalable avec l'archiviste. Et, s'il le faut aussi, ce dernier se fait un plaisir d'aider les jeunes chercheurs surtout à l'occasion de

leurs premiers pas dans la recherche : tout le monde ne sait pas l'Italien, langue officielle des Etats Sardes jusqu'en 1860, et encore moins le Latin, véhicule qui n'a que trop tendance à devenir deux fois mort...

Tel est rapidement brossé le tableau d'un Service que nous nous proposons d'améliorer davantage encore, et auquel nous convions tous les chercheurs, tant la "prima materia y est d'importance.

Pierre BODARD

Chargé des Archives Historiques
du Diocèse de Nice

Mai 1978

Actes du 3e congrès national
de l'Association des archivistes de l'Eglise de France
Bordeaux, 11-13 novembre 1977

- 1°) Fin juillet ou début août, tous les participants et tous les inscrits au congrès, ainsi que tous ceux qui ont souscrit aux actes, ont dû recevoir le volume des actes du congrès.
- 2°) Si quelqu'un n'avait pas reçu ce volume, il pourrait, avant toute autre chose, s'assurer que son versement a bien été effectué, et que le volume n'est pas allé dans un autre service que celui auquel il est affecté.
Ces vérifications ayant été faites, il serait possible de signaler au secrétariat de l'Association que le volume n'a pas été reçu, en indiquant la date du prélèvement du chèque postal ou bancaire.
- 3°) Etant donné qu'il reste encore quelques exemplaires, il serait encore possible à quelques retardataires de souscrire à ce volume (100 F au C.C.P. de l'Association).

suite de la p. 6

le manuscrit , bien sûr ! - de cette homélie pour qu'il soit livré aux historiens futurs.

Qu'il soit permis d'ajouter, dans la ligne de ce qu'a dit le cardinal Marty, que Paul VI a livré lui-même le secret de son intervention à l'ONU dans la note 9 du premier document officiel qu'il ait publié après la clôture du concile, la constitution apostolique Paenitemini.

Et haec sunt !

C.M.

LES SERVITES DE MARIE : LEURS ARCHIVES ET LA FRANCE.

L'Ordre des "frères serviteurs de la bienheureuse Vierge Marie" suivant la dénomination officielle, est né dans la Florence communale du XIII^e siècle. C'était entre 1233 et 1241, sous Frédéric II, période particulièrement tourmentée et marquée par l'apparition de mouvements de "paix chrétienne" et d'activités caritatives. En étaient membres très actifs, sept laïcs florentins, déjà adultes et dont l'un ou l'autre était marié.

Ils appartenaient tous les sept à des corporations de riches marchands. Tout en vivant au sein de leur famille, ils étaient remarqués par leur "vie pénitente" basée sur la prière et un train de vie modeste. Ils se voulaient messagers de charité et de paix en cette période d'agitations et s'engagèrent dans un groupe laïc existant appelé "société de la Bienheureuse Vierge" qui devait les soutenir dans leur témoignage et dont les membres se déclaraient déjà "serviteurs de Sainte Marie".

Très vite, une amitié profonde les unit inséparablement. Après un temps au service des malades et des pauvres recueillis dans un hôpital, ils décident d'abandonner tout ce qu'ils possèdent et se retirent dans une petite maison aux portes de leur ville, gardant cependant leur souci et leur dévouement aux besoigneux.

C'est autour de 1246 qu'ils recherchent plus de solitude sur le Mont Senario à quelques 18 kms de Florence tout en accentuant leur austérité de vie. C'est à partir de là qu'ils expérimentent également une vie de contemplation. Mais leur petit sommet à 800 m. d'altitude ne préservera pas leur isolement. Bientôt en effet, et malgré eux, on veut partager leur vie humble et pauvre, contemplative et évangélique. Y voyant un signe de la volonté de Dieu, ils font bon accueil aux postulants. Ils s'organisent et font confiance à la grâce de l'évènement. Ainsi, sur le conseil du dominicain St Pierre de Vérone et avec l'approbation de Ardingo, évêque de Florence, ils adoptent la Règle de St Augustin. Ils la compléteront par la suite d'une législation conforme aux usages liturgiques et communautaires de la grande tradition monastique. Outre l'accent mis sur la "pauvreté communautaire" (il existe une "profession solennelle de pauvreté" datant de 1251), on y trouve dès l'origine des "marques spéciales" (célébrations) en l'honneur de la Vierge et qui constitueront l'aspect le plus original qui marquera, dans son déroulement, toute la vie conventuelle.

Ce n'est sans doute pas le moment de continuer ici l'histoire des servites au sujet de laquelle je me suis déjà trop attardé peut-être. Précisons toutefois que, déjà reconnu par Alexandre IV vers 1249, l'approbation définitive des servites fut donnée par Benoît XI en 1304, après les restrictions du 2^e concile de Lyon (1274).

Disons encore que le document qui fait le plus autorité sur le plan historique est la "legenda de origine" du fr. Pierre de Todi qui fut prieur général de 1314 à 1344. On sait que le fr. Alexis de la famille des Falconieri, un des sept premiers frères fondateurs, est mort en dernier, en 1310.

Enfin, précisons que c'est après bien des péripéties, dans un évènement qui fit date dans l'histoire de l'Eglise et qui ne se reproduisit plus jamais, que ceux qui avaient vécu à un si haut degré, sinon la parfaite vie commune, du moins la charité fraternelle d'une manière si exemplaire, devaient être canonisés comme un seul homme en plein XX^e siècle.

Léon XIII qui voyait comment se tissait l'Histoire de l'avenir et qui en fut un grand ouvrier, présentait quelle place allait tenir l'action collective

aux dépens de l'action individuelle. Il fut frappé par l'exemple providentielle-ment communautaire et fraternel de ceux qu'on appelle aujourd'hui "LES SEPT SAINTS FONDATEURS DES SERVITES DE MARIE". C'est sous ce nom "collectif" qu'ils furent canonisés le 15 janvier 1888.

En 1974 fut publiée près de l'université catholique de Louvain, l'étude la plus récente et la plus autorisée de l'histoire des servites à son origine jusqu'à son approbation définitive : c'est la thèse de doctorat du fr. A.M. Dal Pino intitulée : *I frati di S. Maria dalle origini all'approvazione (1233-1304)*. Elle comprend près de 3000 pages en 3 volumes.

Le bulletin n° 8 de cette Association a déjà parlé des archives servites : article du P. Mauzaize p. 3 sq. Le bulletin n° 9 p. 28 & 29 fait mention du gros travail archivistique et historique entrepris chez les servites.

En effet, une décision du chapitre général de 1959 a créé ce qu'on appelle maintenant chez nous "l'Institut historique de l'Ordre des servites". Le président est élu par le conseil général et entouré d'un "collegium" de six membres. Ils ont également un "historien" dans chaque province qui est en général, mais pas toujours, également "l'archiviste".

Ils se sont réunis en congrès, le premier du genre chez les servites, du 18 au 20 mars 1977, mais seulement pour les provinces italiennes y compris les représentantes des congrégations servites féminines. Une longue relation a été envoyée à tout l'Ordre.

L'Institut a sa revue propre : "Studi storici dell'Ordine dei servi di Maria". Elle est rédigée en italien, mais accepte les publications dans les principales langues européennes. Cette revue est publiée en 2 fascicules annuels ou en un seul volume d'environ 300-350 pages. Elle comprend des études historiques ou le résultat de recherches, des relations regardant l'actualité et des recensions d'ouvrages parus à travers les provinces dans le monde.

Un catalogue publié en 1973 donne à la fois les documents essentiels qu'on trouve dans chacun des 20 volumes des "Monumenta Ordinis", organe historique de l'Ordre avant l'existence de l'Institut, ainsi que le sommaire des 21 volumes parus des "Studi storici" auxquels il faut aussi ajouter maintenant la collection "Scrinium historiale" (6 volumes de 100 à 300 pages) et les "Studia minora" (8 volumes de 50 à 80 pages).

Les "Archiva Ordinis Servorum" dont il est fait mention dans le bulletin n° 9 cité plus haut, ainsi que tous les documents ci-dessus, se trouvent à Rome, Viale Trenta Aprile, 6. Les "Monumenta Ordinis Servorum sanctae Mariae" ont été publiées à partir de 1857 jusqu'en 1930.

Dans les "Studi storici" et ayant une valeur d'archives très précieuses pour notre présence en France, il faut signaler en particulier l'étude du fr. Augustin M. Lépicier, frère du cardinal, intitulée : "A la recherche des cloîtres perdus" ainsi que la "Corse servite au cours des siècles". Le premier titre a fait l'objet d'un livre, auquel il faut rattacher du même un petit volume de valeur archivistique très grande aujourd'hui, car les documents qu'il a consulté pour sa rédaction, sont en partie disparus : "Notre-Dame de Belloch, les servites en Cerdagne française". Ces deux ouvrages ont été écrits entre 1930 et 1934.

Un autre article du même dans "Studi storici" a pour titre : "Les servites à Lorgues (Var)". Ajoutons aussi, une étude du fr. M. Todde : "Dati e documenti biografici di fra Stefano Antonmarchi anteriori al 1814" et qui fut prieur général de l'Ordre après avoir été vicaire général en Corse. Il est mort en 1833.

Toutes ces "archives" regardant notre présence en France sont en train d'être rassemblées au prieuré servite SAINT ORTAIRE 61600 LA FERTE MACE et en partie conservées par l'Institut historique de Provence-Bibliothèque universitaire St Charles, place Victor Hugo 13003 Marseille, ainsi qu'aux archives communales 1, place A. Carli 13001 Marseille. Ceci grâce au dévouement d'un ami des servites, M. Marcel Bernos, maître assistant à l'université de Provence.

Il vient de présenter une importante étude comme thèse d'histoire et qui est publiée par l'Institut historique des servites à Rome et distribuée en France par l'Institut historique de Provence. Cette thèse est également présentée en entier dans un numéro spécial de "Studi storici" et dans un des volumes de la collection "Scrinium historiale". Elle s'intitule : "Recherches sur l'Ordre des servites de Marie en Provence (1483-1720)" 360 pages, 1976.

Enfin, et celle-ci est antérieure à celle de M. Marcel Bernos, mais la complète, il faut mentionner une autre importante étude et de grande valeur historique pour nos archives françaises et qui a été présentée comme mémoire pour l'obtention du grade de licencié en sciences historiques à l'université de Louvain par le fr. Conrad M. Borntrager o.s.m. (en anglais) : The suppression of the servite Order in France : The first phase 1740-1752.

fr. Jean-Marie Delepouve o.s.m.

suite de la p. 23.

l'histoire de sa vocation, en vue de la notice rédigée habituellement après un décès". Et l'on voit aussi, à l'origine de cette vocation, le discernement d'un capucin de Versailles, le P. Gratien, directeur spirituel qui eut une certaine influence en son temps.

Est-ce que tout cela ce ne sont pas des archives qui permettent de répondre à la question posée par Vatican II : Monastère, que dis-tu de toi-même ?

C.M.

LA DESCENDANCE SPIRITUELLE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Parmi les Communautés qui, en France, ont un lien, proche ou éloigné, avec les fondations de Saint Vincent de Paul, il faut distinguer :

- A/ celles qui ont été instituées ou se sont développées, dans leurs origines, sous la mouvance plus ou moins directe de S. Vincent.
- B/ celles qui ont S. Vincent comme patron principal ou secondaire.
- C/ celles qui ont été instituées par des Lazaristes (Prêtres de la Mission), fils de S. Vincent.
- D/ celles qui ont été instituées par d'anciennes Filles de la Charité.
- E/ celles qui ont subi, au moins dans leurs origines l'influence des Filles de la Charité.
- F/ celles qui, d'après leur propre témoignage, se rattachent, au moins par l'esprit et la spiritualité, aux Filles de la Charité.
- G/ celles qui ont été, dans leurs origines ou par la suite, en relations plus ou moins constantes avec des Fils ou des Filles de S. Vincent.

Citons au moins quelques-unes des Communautés qui entrent dans l'une ou l'autre de ces catégories.

A/ Parmi les Communautés instituées par S. Vincent, dirigées ou conseillées par lui, citons :

1°) Les Filles de la Charité, instituées par S. Vincent de Paul en 1633, à Paris.

2°) Les Filles de la Providence, instituées par Madame Pollalion, aidée par S. Vincent, qui rédigea les premières Règles, puis par M. Le Vachet. Ces religieuses, instituées à Paris, en 1641, constituèrent le noyau de la Communauté de l'Union Chrétienne, dite plus tard de Saint-Chaumond, qui, par la suite, au XIX^e siècle, se partagea en deux branches : celle de Fontenay-le-Comte (Vendée) et celle de Poitiers (Vienne).

3°) Les Soeurs de Sainte-Agnès, instituées par Mlle Discot, en 1636, à Arras. S. Vincent se fit le protecteur de la Communauté et obtint de la Reine Anne d'Autriche l'approbation royale. Cette Communauté a été plus tard absorbée par les Servantes de Marie d'Anglet.

4°) Les Augustines de la Charité de Notre-Dame, instituées à Paris, par la Mère Françoise de la Croix. Les Constitutions, dans leur forme primitive, ont été rédigées sous la direction de S. Vincent et approuvées par le Pape Urbain VIII en 1628.

5°) Les Filles de la Croix de Paris, instituées à Paris, en 1640, par Mme Lhuillier de Villeneuve, Dame de la Charité, suivant les conseils de S. Vincent.

6°) Les Filles de la Croix de Lavour, instituées en 1685, par Mgr Le Goux de la Berchère, évêque de Lavour, sur le modèle des Filles de la Croix de Paris.

7°) Les Religieuses de la Croix de Saint-Quentin, instituées à Roye (Somme), en 1625, par Pierre Guérin, curé, et Françoise Wallet. P. Guérin était en relations avec S. Vincent. Ces religieuses ont été pendant un certain temps unies aux Filles de la Croix de Mme de Villeneuve.

8°) La Visitation Sainte-Marie; cet ordre a été institué à Annecy, en 1610, par S. François de Sales et Ste Jeanne de Chantal. De 1622 (avant la mort de S. François de Sales) à 1660 (peu avant sa mort), Monsieur Vincent fut directeur du premier monastère de la Visitation, dans le diocèse de Paris; par la suite, il sera directeur du deuxième, puis du troisième monastère du diocèse. Les religieuses de la Visitation ont gardé une grande dévotion à S. Vincent dont on lit les œuvres.

9°) Les Madelonnettes, instituées à Paris, en 1628, sous la direction de Jean Dupont; elles ont été mises sous la tutelle des religieuses de la Visitation, en 1629, suivant les avis de S. Vincent.

10°) Les Religieuses de Sainte-Elisabeth, instituées à Paris; le premier Règlement leur a été donné par le P. Faure, Supérieur des Génovéfains, de concert avec M. Vincent et le P. de Condren.

11°) Les Filles de l'intérieur de la Vierge, instituées à Paris, en 1660, par Mme de Saujon, dont S. Vincent était l'un des conseillers.

B/ Parmi les Communautés de religieuses qui se sont placées sous le patronage de S. Vincent de Paul, citons :

1°) Les Soeurs de la Charité dites parfois Soeurs de la Toussaint, instituées par le cardinal de Rohan, en 1734, à Saverne (installées plus tard à Strasbourg); c'est en 1755 que S. Vincent de Paul fut adopté comme patron principal.

2°) Les Soeurs de la Sainte Famille de Grillaud, instituées en 1896 à Nantes par l'abbé Jean-Marie Laurent.

3°) Les Soeurs de la Miséricorde, instituées à Séez, en 1823, par le chanoine J. Bazin.

4°) Les Soeurs de la Congrégation de Saint-Martin de Digne, instituées en 1841 à Digne par le chanoine Gariel et Mlle Gelinsky. Lorsque Mlle Gelinsky institua sa Communauté elle prit comme nom de religion Mère Saint Vincent de Paul pour mettre sa Communauté sous la protection du saint. Cette Congrégation a été absorbée par l'Institut Notre-Dame de Digne.

5°) Les Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus de Saint-Jacut, instituées par Angélique Le Sourd, en 1816, à Saint-Jacut (Morbihan).

6°) Les Soeurs de la Divine Providence, instituées en 1826, à Crehen (Côtes-du-Nord), par l'abbé Guy Homery.

7°) Les Soeurs de la Charité de Notre-Dame, dites d'Evron, instituées en 1682 à La Chapelle en Riboul (Mayenne) par Mme Thulard; les premières Soeurs ont fait un stage chez les Filles de la Charité du Mans, leur Règle est inspirée de celle des Filles de la Charité dont elles ont gardé le costume ancien fort longtemps; leurs oeuvres sont les mêmes.

8°) Les Filles de la Croix de Saint-Brieuc, (Côtes-du-Nord)

9°) Les Filles de la Miséricorde de Saint-Brieuc.

10°) Les Soeurs de la Miséricorde de Beaulieu, instituées à Beaulieu (Corrèze), absorbées par la Congrégation de la Divine Providence de Saint-Jean de Bassel.

11°) Filles de Sainte-Marie de la Présentation de la Vierge, instituées en 1827 par l'abbé Fleury, à Broons (Côtes-du-Nord).

12°) Les Soeurs de la Providence de Nantes.

13°) Les Religieuses franciscaines de Saint Vincent de Paul, instituées à Voiron (Savoie), absorbées par les Soeurs de Sainte-Marie Postel.

C/ Comme Communautés religieuses instituées par des Lazaristes, nous connaissons :

1°) Les Soeurs de la Sainte-Agonie, instituées par A. Nicolle, en 1863, à Valfleury (Loire).

2°) Les Soeurs de la Réunion de Bordeaux, instituées en 1799 à Bordeaux par M. Wuillerme et V. Wlechmans.

3°) Les Soeurs de la Sainte-Famille, instituées en 1695 par Cl. Huchon, curé de Sedan.

4°) Les Religieuses du Très-Saint-Sacrement, instituées en 1715, à Boucieu-le-Roy / (Ardèche) par P. Vigne (ancien lazariste).

D/ Parmi les Communautés religieuses instituées par d'anciennes Filles de la Charité, on peut citer :

1°) Les Soeurs de la Charité sous la protection de Saint-Vincent-de-Paul, instituées à Besançon, en 1800, par Sainte Jeanne Antide Thouret, qui avait été Fille de la Charité de 1787 à 1792; son désir était de rejoindre sa Communauté d'origine avec ses "filles", mais l'évêque de Besançon, Mgr Le Coz, s'y opposa.

2°) Soeurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret, branche autonome de la Communauté précédente (la Maison Mère est à La Roche sur Foron, Haute Savoie).

3°) Les Soeurs de la Charité de Sainte-Marie, instituées à Turin, par suite d'un schisme opéré par Soeur Marie Clarac, Fille de la Charité française (1817-1887); les liens avec la Communauté d'origine furent brisés en 1871, mais Soeur Clarac garda le nom et l'habit des Filles de la Charité; l'habit et le nom ne changèrent qu'en 1910, date de la première approbation épiscopale.

E/ Certaines Communautés religieuses ont subi, au moins dans leurs origines, l'influence des Filles de la Charité, parmi elles citons :

1°) Soeurs de la Charité dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, dites plus communément Soeurs de la Présentation de Tours, instituées à la fin du XVII^e siècle, à Sainville (Eure et Loir), par le P. Mespolié, dominicain, et Marie Poussepin; celle-ci avait fréquenté, dans sa jeunesse, les Filles de la Charité de Dourdan, sa mère était d'ailleurs Dame de la Charité. Le costume des Soeurs est resté longtemps semblable à celui des Filles de la Charité, mais aux couleurs dominicaines (blanc et noir).

2°) Les Soeurs de la Miséricorde, instituées en 1800, à Bordeaux, par Marie-Thérèse Lamouroux, très dévote à S. Vincent.

3°) Les Soeurs de la Charité et du Saint-Sacrement de Bourges, instituées en 1761 à Montoire (Loir et Cher) par le curé de Montoire, Antoine Moreau, et

Michelle du Saint-Sacrement; celle-ci, venue de Bruxelles à Paris pour entrer chez les Filles de la Charité dut y renoncer sur les instances de son frère; demeurée quelque temps à Paris, elle avait fait partie des Dames de la Charité.

4°) Les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, instituées en 1823 à La Salle de Vihiers (Maine et Loire) par l'abbé Catroux et Rose Giet, placées sous le patronage de Saint Vincent. La Supérieure des Filles de la Charité de l'hôpital d'Angers aida puissamment la Communauté à ses débuts; le nom et le costume des Filles de la Charité furent adoptés à dessein dès l'origine.

F/ Plusieurs Communautés religieuses, d'après leur propre témoignage, se rattachent, par l'esprit, aux Filles de la Charité, citons :

1°) Les Soeurs du Patronage de Saint-Joseph, instituées en 1865, au Mont-Saint-Michel (Manche), par Victorine-Marie Ledieu de la Ruaudière. L'esprit de cette Communauté est emprunté à S. François de Sales et à S. Vincent de Paul, spécialement pour ce qui regarde la pratique des vertus d'humilité, de simplicité et de charité.

2°) Les Soeurs de Charité de Sainte-Marie La Forêt, instituées au XVI^e siècle à Angers; elles affirment vivre de la spiritualité de S. François de Sales et de S. Vincent de Paul.

G/ Bien des Communautés ont été, à leur origine ou par la suite, en relations avec les Fils et les Filles de S. Vincent, citons au moins :

1°) Les Soeurs de Sainte-Clotilde, instituées en 1821, à Paris, par le P. Rauzan et Mme Desfontaines; de 1886 à 1901, fut Supérieure Générale, Mère Vincent de Paul, fille de M. Bailly, fondateur avec Ozanam des Conférences de S. Vincent de Paul, nièce d'un Lazariste et soeur du P. Vincent de Paul Bailly, assomptionniste, directeur de la "Croix" et de la Bonne Presse.

2°) Les Auxiliatrices du Purgatoire, instituées en 1856, à Paris, par Eugénie Smet, dont la Communauté, dans ses commencements, fut en relations avec les Lazaristes de la rue de Sèvres et les Filles de la Charité de la rue Poulletier, de la rue Oudinot, et de la rue du Bac.

Ce relevé n'a pas la prétention d'être exhaustif; quelques Communautés ont pu échapper à nos investigations et auraient pu entrer dans telle ou telle des catégories ci-dessus désignées. Nous prions les lecteurs de vouloir bien nous en excuser.

* * *

L'EXPERIENCE D'UNE SOEUR ARCHIVISTE

au Monastère de la Croix fondé en 1636.

Il est bien difficile de refuser d'apporter une "contribution à l'œuvre commune...." et pourtant j'ai vive conscience de la banalité de mon travail et de mon expérience en la matière. Expérience banale en effet : ma désignation comme archiviste du monastère me fut surprise totale ! rien ne me préparait à ce travail. Or je savais que nos archives avaient un relatif intérêt par leur abondance et leur ancienneté : plus de trois siècles.

Très convaincue de mon ignorance, craignant de faire des sottises, je suis restée deux ans sans oser bouger un seul papier de sa place; je me suis contentée de dépoussiérer et désinsectiser (1) cette masse empilée sur les grossiers rayons d'un cabinet noir. Je ne savais comment apprendre mon métier car, à l'époque, il n'était nulle question de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France ! Cependant, grâce au Père archiviste de notre Province dominicaine, je fut pourvue de lectures sur le sujet; grâce à la compréhension de ma Prieure, j'ai pu bénéficier de sorties de clôture pour 'initiation à un travail' ; j'ai donc commencé à chercher des rencontres avec des gens qui me paraissaient compétents; l'accueil était partout extrêmement courtois mais tout ne m'était pas profitable.... Je citerai deux personnes parce qu'elles m'ont procuré réellement une aide considérable et durable : M. Bernard MAHIEU, de la Direction des Archives de France - le Père Raoul de Sceaux, archiviste provincial des Capucins de Paris : deux noms que m'avait cités une participante à une session pour les bibliothécaires, organisée par la DDBR. Ultérieurement j'ai assisté, moi aussi, à des journées destinées aux soeurs archivistes.

Monsieur Mahieu n'a pas emprunté quatre chemins : "ma soeur, puisque votre monastère, parisien d'origine, a des documents ici aux Archives nationales, voilà une carte de lecteur, venez voir ces pièces..." Cela se passait en pléines vacances, les chercheurs étaient disséminés et les présidents de salle de lecture se montraient disponibles aux apprentis; si bien que j'avais l'impression de faire des découvertes ! Il s'est avéré que cette plongée dans 'nos' cartons, si brève fût-elle, m'a communiqué le virus de la recherche des vieux papiers.

Je suis rentrée avec assez de hardiesse pour regarder ce qui se trouvait chez moi et je repérais : d'une part, le travail accompli entre 1938 et 1954 par une de mes devancières qui avait dressé un catalogue ; d'autre part, les pièces accumulées ou déplacées par les sœurs archivistes successives qui n'avaient pas eu le temps de faire mieux. Le temps ... je ne l'avais guère non plus, n'est-on pas toujours archiviste en sus d'autres tâches plus immédiates pour le couvent ? Je m'appliquais à comprendre le dit catalogue tout en essayant de répondre aux demandes de communication de documents qui, justement, se multipliaient de la part des supérieurs. C'est alors que j'ai constaté combien le classement existant était incommode pour retrouver quelque chose comme pour ajouter des papiers nouveaux.... Ma perplexité était à son comble car ce classement épineux alignait une suite d'analyses de pièces, bien faites, rédigées par l'archiviste de 1938. Dotée d'une forte culture classique, cette religieuse exprimait ainsi la vocation à laquelle elle avait renoncé pour entrer au monastère plutôt qu'à l'Ecole des Chartes.

A ce stade de mes efforts, c'est frère Raoul qui m'a dépannée : sa compétence et sa patience inaltérable m'ont ouvert une porte que j'ai enfoncée len-

(1) en procédant en local clos, comme pour une désinfection, mais avec une Bombe fumigène Atox au lieu de formol.

tement durant des années au long de bien des temps libres. Il s'agissait d'aérer, élargir ce classement, en démultipliant les séries en sous-séries, en ajoutant au-delà des huit lettres initiales, tout en respectant les liasses. J'en ai à peine fini avec ce travail entrepris alors qu'il n'existait encore aucun classement type. A présent, le classement de nos archives n'est certes pas un modèle, je veux croire qu'il est acceptable et consultable; les inventaires sont refaits dans des classeurs à feuilles mobiles où l'on retrouve, à leur place, les analyses valables, grâce à un système de xérogaphie. Il y a aussi un fichier-matière en route, pas encore exhaustif, on s'en doute ! j'ajouterais que depuis trois ans, les archives ont quitté le cabinet noir pour une pièce claire, aménagée; tous les vieux cartons hétéroclites, les chemises de dossiers en papier de tapisserie murale ont été remplacés. Bien entendu, je me suis efforcée de rassembler les documents actuels et de ne pas prendre trop de retard pour leur classement... si, dans un siècle, il y a encore des chercheurs pour s'intéresser à nous, ils trouveront au moins le processus du passage de la liturgie d'avant le Concile à la liturgie en langue vernaculaire avec ses réformes : j'ai relevé les stades de l'adoption progressive par ma communauté avec, en regard, les dates des décisions et permissions romaines ou épiscopales.

Je me trouve à présent devant 60 à 70 cartons (format administratif) et à peu près 5 mètres de rayon en registres ou vieux volumes (surtout liturgiques). Il y a un fonds clos : celui du Monastère Saint Thomas d'Aquin, le premier monastère de dominicaines à Paris, dont le monastère de la Croix est issu sous Louis XIII; ce fonds tient peu de place dans l'ensemble, mais il compte les pièces les plus anciennes, des parchemins, lettres patentes Finalement tout cela est centré sur un monastère de femmes parmi la centaine qui vivaient à Paris avant la Révolution; c'est donc assez peu consulté sinon, à l'occasion, par quelque dominicain ou dominicaine; on pourrait pourtant y trouver des exemples authentiques à l'appui ou a contrario de telle assertion de détail avancée par des historiens. Bien sûr, le 'temporel' y tient beaucoup de place; cependant grâce aux coutumiers et autres indices, des traces seraient décelables de la vie commune, de la prière, des dévotions de nos anciennes de l'Ancien Régime.

Depuis un peu plus d'un an, les circonstances ont momentanément favorisé mon désir d'approfondir des recherches aux Archives nationales; à raison de deux ou trois journées par mois, j'ai relevé les pièces qui nous concernent non seulement dans les séries 'S' ou 'L' où nous avons des cartons, mais à travers ce qui est dispersé un peu partout, spécialement pour les périodes de la Révolution et du XIX^e siècle. J'ai entrepris d'établir un répertoire de ce que je trouve au Palais Soubise ou aux Archives de Paris; chacun des documents où il est question du Monastère de la Croix fait l'objet d'une fiche qui le décrit et le résume. Ensuite la fiche prend place au répertoire, celui-ci suit le classement des archives publiques. Cela est en bonne voie et j'y trouve de plus en plus d'intérêt car, pièces en mains, je peux confirmer, compléter ou contredire ce qui ressort des archives que nous avons sur place et je m'aperçois que sont inexactes plus d'une tradition gardée par la communauté ou plus d'une affirmation écrite et répétée par des historiens anciens ou actuels (1). Par contre je suis obligée de déplorer l'absence ou la perte de certains documents importants, tels le registre des Professions entre 1636 et 1737, le nécrologe, qui semblent bien disparus sans retour, alors qu'ils sont cités et décrits sur l'inventaire des officiers municipaux de 1790.

(1) en 1977, les "Documents pour servir à l'histoire de l'Ordre des Prêcheurs en France" ont publié une suite d'errata relevés en des ouvrages récents; dont : ABBAYE, MONASTERES, COUVENTS DE FEMMES A PARIS, DES ORIGINES A LA FIN DU XVIII^e SIECLE par P. et M.L. BIVER (PUF 1975) qui passe complètement sous silence le Monastère de la Croix.

A plusieurs reprises j'ai donné à mes sœurs de petits exposés sur une tranche de notre histoire en leur montrant les documents correspondants; par exemple : la vie et les aventures de la communauté en 1870-1871; la situation économique et religieuse du monastère en 1897, date d'entrée de notre doyenne; les livres de comptes - ressources et dépenses - avant la Révolution, etc Mon auditoire manifeste un intérêt grandissant, ce qui me réconforte beaucoup.

Désormais, me semble-t-il, on pourrait dessiner une synthèse sur le vécu des Dominicaines du Monastère de la Croix à Paris, au moins à certaines époques : celle de la fondation, celle qui a suivi 1792; ce serait tâche d'historien, elle me dépasse; mon projet serait de la préparer par des esquisses. Tout cela demeure très modeste, je n'ai d'autre but, en rédigeant ces lignes que de montrer, à quelque collègue découragée en son couvent, qu'il est possible, avec des moyens limités, d'avancer vers une cohérence et une clarté accrues de nos dépôts d'archives.

Etiolles, 1978

Sœur Marie-Hosanna o.p.

La première femme docteur en philosophie

et quelques autres miettes d'histoire

"22 avril - La promotion de la femme : une conquête de notre temps ? Voici qu'une circulaire de l'Abbé Primat informe tout l'Ordre bénédictin que des 'célébrations' académiques et bénédictines sont prévues pour septembre, afin d'honorer le tricentenaire de la première femme docteur en philosophie ! Ceci s'est passé à Padoue le 25 juin 1978. Et si les bénédictins sont invités à se joindre aux cérémonies, c'est que Elena Lucrezia Cornaro Piscopia était une oblate bénédictine ! La première femme légalement diplômée d'une Université... qui d'entre nous l'aurait située au XVIIe siècle ?"

(extrait de Lettre aux amis, Monastère Sainte-Trinité, Bayeux, n°1222, p. 14)

A l'occasion de cette mention relevée dans le diaire du monastère des bénédictines de Bayeux, qu'il soit permis de souligner l'intérêt - pour l'histoire - de ces annales des communautés. Ici, il est possible de relever l'intérêt que ce monastère porte aux travaux universitaires.

Un peu plus loin, on peut noter : "A la messe de dimanche le Père exprime le désir que le baiser de paix soit échangé 'pas seulement avec la voisine'. Les cérémoniaires d'antan en auraient frémis : ce fut très chaud et aussi peu protocolaire que possible". Ce qui témoigne de la pénétration du renouveau liturgique dans un monastère et de la chaleur humaine qu'il intègre.

Notations éparses, ténues assurément, mais qui permettront aux historiens de demain de voir que l'époque qui suit Vatican II en France, cela aura été bien autre chose qu'un duel entre des démonstrations de type intégriste et des démenagements subversives.

Dans le même bulletin, on peut lire encore le témoignage d'une religieuse décédée le 23 février 1978. Car "il y a quelques années, notre Mère Marie-Mechtilde, alors Prieure, avait demandé à chacune de nous d'écrire ses souvenirs et

suite p. 16

RELEVÉ DES CONGREGATIONS MASCULINES MISSIONNAIRES FIGURANT DANS LE FONDS

D'ARCHIVES DE L'ŒUVRE PONTIFICALE DE L'ENFANCE MISSIONNAIRE.

Un premier article avait été consacré aux Congrégations féminines missionnaires qui avaient eu des rapports avec la Direction générale de l'Œuvre qui porta pendant de très nombreuses années le nom d'Œuvre de la Sainte Enfance. Le présent travail n'est que la suite de ce relevé et veut souligner, lui aussi, la richesse et l'intérêt des documents qu'il se propose de signaler à l'attention des historiens. Il n'est besoin, par exemple, que de feuilleter le dossier des Pères Lazaristes, pour s'en rendre compte. En effet, un état des missions de Chine : Macao, Kiang-Si, Tché-Kiang, Ho-Nan, Pékin, etc... nous révèle, ainsi, la situation de ces régions en 1850, indications que viennent compléter les Notes sur les besoins des Missions de Chine adressées à l'Œuvre, et de longs rapports destinés aux membres du Conseil de la Ste Enfance, ou à la commission de répartition des allocations. Il faudrait aussi mentionner un plan schématique, fait à la plume, de la ville de Pékin.

Cependant, il serait vain de signaler ces documents en gardant le silence sur les lettres qui nous font entrer dans la vie quotidienne des missionnaires en nous offrant le tableau de leurs activités, de leur apostolat, de leurs réalisations ou de leurs difficultés. Sous ce rapport, il conviendrait de signaler les lettres de M. Aymeri, lazarusse, sur la mission de Hong-Kong (1859-1878), mission qui est encore représentée dans les lettres des Pères Dominicains, en 1861. Après la Chine, il faudrait signaler l'importance des pièces qui constituent le dossier des Pères de Picpus concernant l'Océanie et les îles Sandwich, en particulier, depuis 1852.

C'est donc, en définitive, un secteur important de l'histoire missionnaire au cours de la seconde moitié du XIX^e et de la première moitié du XX^e que nous révèlent ces dossiers. Nulle étude d'histoire des Missions, à l'époque moderne, ne pourra, en conséquence, être menée à bien sans l'utilisation des documents relatifs aux relations de l'Œuvre avec les diverses Congrégations missionnaires.

+ + + + +

1) CLERGE SECULIER

Cartes et lettres des archevêchés d'Alger (1933-1938) et de Carthage (1935) - Clergé séculier indigène : Chumatien (1936-1938).

2) CLERGE REGULIER

ASSOMPTIONNISTES : Carte (1944).

CAPUCINS : Ethiopie : Lettres (1879-1933) ; Bluefields : lettres (1933) ; Allocations (1884-1938).

CROISIERS : Congo Belge (Bondu) : lettres et allocations (1929-1939).

DOMINICAINS : Hong-Kong : lettres et allocations (1860-1939).

FILS DU SACRE-CŒUR DE VERONE : Khartoum, Bahr-el-Gazal : lettres et allocations (1911-1938).

FRANCISCAINS : Commissariat de Terre-Sainte : lettres et allocations (1886-1947) ; Etat des missions franciscaines de Chine (1935) ; Bulletin des Missions franciscaines (s.d.) ; Les Missions franciscaines (juillet-août 1934).

- FRERES DE SAINT-GABRIEL : Carte (1925).
- FRERES DES ECOLES CHRETIENNES : Lettre relative à la cessation de leur collaboration à l'Œuvre de la Ste Enfance : lettres (1877-1878).
- JESUITES : Lettre à M. Demimuid (1896) ; Missions de Chine et de Madagascar : lettres et allocations (1920-1949).
- LAZARISTES : Rapports (1851-1952) ; Chine : lettres (1853-1935) ; Hong-Kong (1859-1878) ; Philippines (1880) ; Constantinople et Proche-Orient (1874) ; Salonique (1926-1929) ; Ethiopie (1927) ; Madagascar (1936) ; Vicariats apostoliques (1936-1937) ; Lazaristes de Toursainte (1933) ; allocations (1935-1948).
- MARISTES : Océanie : lettres et allocations (1916-1940).
- MISSIONNAIRES AUXILIAIRES DE S. NORBERT : Madagascar : lettre (1928).
- MISSIONNAIRES DE LA CONSOLATA (Turin) : Lettres et allocations (1923-1938).
- MISSIONNAIRES DE LA SALETTE : Madagascar : lettres et allocations (1933-1940).
- MISSIONNAIRES DE S. FRANCOIS DE SALES, d'Annecy : Vizagapatam : lettres et allocations (1932-1947).
- MISSIONNAIRES DU COEUR IMMACULE DE MARIE, de Scheut : Notice biographique sur le P. Théophile Verbist, fondateur (1868) ; Congo belge et Chine : lettres et allocations (1898-1940) ; Missions de Scheut : oct. 1946 ; mai, juin, sept. 1947.
- MISSIONNAIRES FILS DU CŒUR IMMACULE DE MARIE : Fernando-Poo : lettres et allocations (1911-1937).
- MISSIONNAIRES DU SACRE CŒUR D'ISSOUDUN : lettres et allocations (1930-1940).
- MISSIONS AFRICAINES DE LYON : Dahomey, Egypte : lettres et allocations (1887-1946) ; Curriculum vitæ de Mgr Marion Brésillac (1813-1859) ; conférence sur les Missions africaines de Lyon.
- MISSIONS ETRANGERES, de MILAN : Lettres et allocations (1877-1938).
- MISSIONS ETRANGERES, de MILL-HILL : Philippines, Kafiristan et Kashmir, Ndanda : lettres et allocations (1928-1939).
- MISSIONS ETRANGERES, de PARIS : Missions de Canton, Mysore, Ouan-Sien, Kweigang, Chouen-King, Ya-Tchou, Nanning, Saïgon, Tonkin, Annam, Birmanie : lettres et allocations (1856-1946) ; coupure de presse : notice nécrologique sur M. Langlois (s.d.).
- MISSIONS ETRANGERES, de QUEBEC : Lintung : lettre (1939).
- MONTFORTAINS : Décret d'introduction de la cause de béatification et de canonisation de Louis-Marie Grignon de Montfort (1838) ; lettres et allocations (1932-1941).
- OBLATS DE MARIE IMMACULEE : Lettres et allocations (1887-1938) ; Numéro spécial de La Vie Catholique sur les Oblats (30 janvier 1937).
- OBLATS DE S. FRANCOIS DE SALES : Lettres et allocations (1923-1934).
- PASSIONNISTES : Allocations (1936-1938).
- PERES BLANCS : Afrique équatoriale : lettres (1879-1946).
- PERES DE LA MISERICORDE : Observations sur les projets des Pères de la Miséricorde (1841).
- PERES DU ST ESPRIT : Gabon, Sénégal, Zanzibar, Sierra-Leone, Chandernagor, Guyane Française, Konakry : lettres et allocations (1866-1947) ; Campagne apostolique (1936-1937).

- PICPUCIENS : Océanie, îles Sandwich, Tahiti, îles Hawaii, Katoronga : lettres et allocations (1937-1947).
- PREMONTRES : Lettres des abbayes de Frigolet (s.d.), de Mondaye (1923), de Tongerlo (1932-1935).
- PRETRES DU SACRE CŒUR DE BETHARAM : Mission de Talifu : lettre (1938).
- PRETRES DU SACRE CŒUR DE S.QUENTIN : Lettres et allocations (1926-1940).
- REDEMPTORISTES : Surinam : lettres et allocations (1933-1934).
- SALESIENS DE DON BOSCO : Circulaire de Michel Rua (1898) ; Rio Negro, Rio Madeira, Madras, Siam : lettres et allocations (1927-1946) ; Echos de Don Bosco (oct. 1946; oct. 1947) ; A. Auffray, Les missions salésiennes (La Mulatière, 1936).
- SERVITES : Lettres et allocations (1924-1938).
- SOCIETE DU VERBE DIVIN : Lettre (1937).
- TERTIAIRES REGULIERS DE S. FRANCOIS : Missions du Gugiara-Mirim : lettres et allocations (1933-1952).
- THEATINS : Lettre (1893).

P. Jean MAUZAIZE

Actes du 2e colloque franco-polonais

Etant donné qu'il reste encore quelques exemplaires des actes du 2e colloque franco-polonais (cf. bulletin de l'Association, IX - 39-40), il serait encore possible à quelques retardataires de souscrire à ce volume (80 F. au C.C.P. de l'Association).

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

=====

-Pierre FLAMENT.- Archives départementales de l'Orne : Répertoire numérique de la série L. Administration révolutionnaire (1790-an VIII). Tome II : Fonds des districts. - Alençon, Préfecture de l'Orne, 1978, XII + 128 p.

Ce répertoire de l'abbé Flament est la suite du t. I, qui a été présenté dans ce bulletin VII-28. Il s'ouvre par deux tableaux utiles : une géographie administrative du département de l'Orne en 1790 (636 communes en 51 cantons), les noms révolutionnaires adoptés par 40 communes sous la Terreur (1793-1794).

Sur les 1650 articles répertoriés (L 1401 à L 3050), il y en a près de 200 pour les "Cultes" (à compléter, pour le district de Mortagne, par divers dossiers de la série H : cf. notes p. 122); à quoi il faut ajouter, dans chaque district, ce qui concerne les réunions et suppressions de paroisses (avec parfois les pétitions des habitants à l'annonce des projets), les élections de curé, la mise en liberté d'un curé ou à Gacé l'assassinat de 4 prêtres, la poursuite des prêtres réfractaires, le logement des instituteurs dans les presbytères (district d'Alençon), la remise par les curés des registres de catholicité (district de Mortagne), mais aussi la question des papiers et parchemins provenant des églises, couvents, collèges et tribunaux et destinés à la fabrication des gargousses (district d'Argentan) ou les exigences de la refonte des anciens papiers imprimés pour les besoins de l'imprimerie de l'époque (district d'Argentan), etc.

A signaler encore par exemple, les problèmes des hôpitaux et maisons de charité, voire les secours aux Acadiens et Canadiens (L 2308), etc.

- Gaston CARRIERE.- Dictionnaire biographique des Oblats de Marie Immaculée au Canada. tome II.- Ottawa, éd. de l'Université d'Ottawa, 1977, 429 p.

Pour chaque religieux (de la lettre F à la lettre M), ce tome II comprend, comme le tome I (cf. bulletin VII-26), une biographie munie de notes bibliographiques et de références archivistiques (plus de 120 pages pour la lettre L).

Si le Canada a fourni presque la moitié des 650 Oblats qui ont exercé leur activité apostolique dans cette région depuis les origines, on compte aussi près de 200 Français. Plus de la moitié des Français proviennent des départements bretons (35 du Morbihan, 30 du Finistère, 10 de l'Ille-et-Vilaine, 8 de la Loire-Atlantique, 4 des Côtes-du-Nord), de la Mayenne toute proche (22) ou de la Sarthe (5), ainsi que (serait-ce à cause du sanctuaire de N.D. du Laus ?) de l'Isère (10) et des Hautes-Alpes (8). Parmi les autres départements, l'Alsace-Lorraine vient ensuite (8 de Moselle, 7 de Meurthe-et-Moselle, 6 du Bas-Rhin) puis l'Ardèche (5). 7 départements ont donné 2 Oblats au Canada et 20 autres en ont donné 1. La documentation rassemblée permet aussi de savoir comment les Oblats terminent leur vie : s'ils sont restés au Canada jusqu'à leur mort, ou bien s'ils sont venus terminer leur vie en France, dans le clergé séculier ou auprès d'une communauté religieuse (ce qui a pu susciter des vocations missionnaires). Les autres pays qui ont envoyé des Oblats au Canada sont l'Irlande (32), l'Allemagne (28), les U.S.A. (25) et la Pologne (14); puis viennent l'Angleterre et la Belgique (7 chacune), la Hollande (4), la Tchécoslovaquie (3); et quatre autres pays sont encore la terre natale d'un Oblat du Canada.

C'est l'étude d'une page de l'activité missionnaire de l'Eglise que sert ce dictionnaire, en mettant en évidence l'interdépendance des sources archivistiques pour l'histoire religieuse.

- (H. VERKIN, et collab.).- Missions de la congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Tables analytiques générales. 1862-1961 :
- vol. I, 1 : 1862-1887 : Index alphabétique des noms d'Oblats.- Rome, 1974, XIV + 206p.
- vol. I, 2 : 1862-1887 : Index alphabétique des non-oblats.- Rome, 1975, pp.207-392.
- vol. I, 3 : 1862-1887 : Table analytique des noms de lieux.- Rome, 1976, pp.393-744.
- vol. I, 4 : 1862-1887 : Table analytique des matières-sujets et bibliographie.- Rome, 1977, pp. 745-878.
- vol. II, 1 : 1888-1914 : Index alphabétique des noms d'Oblats.- Rome, 1978, XVI + 292p.

De génération en génération, les Oblats ont gardé un souci de leurs archives qui s'est exprimé de diverses façons. Cette attitude a rendu possible l'aboutissement de la cause de béatification de leur fondateur, Mgr de Mazenod. Notre bulletin (VII-25,26 et 38) a déjà évoqué les importantes Archives Deschâtelets, fonds institué à Ottawa sous l'impulsion du P. Léo Deschâtelets, supérieur du scolasticat d'Ottawa puis supérieur général de l'Institut.

Lorsqu'il était à Ottawa, le P. Deschâtelets était de ceux qui éprouvaient le besoin de réaliser des tables générales des Annales des Missions de la congrégation; et il a pu mettre en oeuvre un travail qui aboutit à la confection de plusieurs volumes reproduits à quelques exemplaires. Déjà, en 1887, le P. Simonin avait entrepris de réaliser une table analytique des 25 premiers volumes; il l'avait même complétée pour les dix années suivantes; le manuscrit était conservé, mais n'avait pas été édité. Depuis 1930, des tables annuelles avaient paru. Et divers essais avaient eu lieu au temps où le P. Deschâtelets poursuivait son effort. Une équipe d'Oblats reprit l'ensemble du travail sous la direction du P. Reslé jusqu'en 1967. Il restait à vérifier les fiches accumulées. Quatre séries sont prévues : 1862-1887, 1888-1914, 1919-1939, 1947-1961. Et dans chacune : un index des noms d'Oblats, des non-oblats, des lieux, et une table des matières-sujets ainsi qu'une bibliographie. Les Annales, au jour le jour, ont reflété la vie de la congrégation, son développement (fin décembre 1887 le n° donné à celui qui faisait profession était le n° 1480; à la fin de 1914 on en était au n° 3296) et son activité (il y a actuellement plus de 6000 Oblats dans plus de 1500 postes de mission répartis dans toutes les parties du monde).

La richesse de la documentation enfouie dans cette publication devient accessible grâce aux précieuses tables qui paraissent désormais à une cadence bien régulière.

- Ambrogio ALBANO, Antonio MIORELLI, Elena SAENZ DE BURUAGA.- AGMAR : répertoire sur les constitutions.- Rome, 1977, 168 p.

Les Marianistes et les Filles de Marie Immaculée (sur ces dernières, cf. bulletin IV-31,32, VI-40), les deux fondations du P. Chaminade, poursuivent systématiquement un travail d'organisation de leurs archives qui doit aboutir bientôt à la publication d'un répertoire général des archives générales des Marianistes (AGMAR) et des archives générales des Filles de Marie Immaculée (AGFMI).

Il s'agit aujourd'hui d'un inventaire de tous les documents concernant l'élaboration, et les mises à jour successives des constitutions des Marianistes et des Filles de Marie Immaculée. Une première période entoure l'approbation canonique; puis viennent les exigences du Code de droit canonique et l'aggiornamento requis par le concile Vatican II. Ce contexte a suscité un certain nombre d'écrits qui sont répertoriés, "qu'il s'agisse de brouillons ou de rédactions définitives, de manuscrits ou d'imprimés, d'autographes ou de copies", sans oublier les études et commentaires relatifs aux constitutions. Des tables finales, par ordre chronologique, par "position d'archive", par auteurs, font de ce répertoire un précieux instrument de travail.

Publication de textes

=====

- Bx de MAZENOD.- Lettres aux correspondants d'Amérique :

t.I : 1841-1850.-Rome, 1977, XX + 262 p.

t.II : 1851-1860.-Rome, 1977, XIV + 274 p.

Vingt ans d'expansion missionnaire en Amérique du Nord (Canada et U.S.A.) et même Centrale (Mexique), depuis le premier départ des Oblats (1841) jusqu'à la mort de Mgr de Mazenod (1861), voilà ce qui apparaît à travers les 278 lettres du fondateur de la congrégation éditées par le P. Yvon Beaudoin d'après les originaux ou - à défaut - d'après les copies qui ont pu avoir été faites. Quelques notes fournissent des renseignements d'ordre historique ou des documents complémentaires éclairent certaines allusions.

Durant ces vingt années, la congrégation aura envoyé une centaine de membres en Amérique (à la mort du fondateur, il y aura ainsi près du quart de la congrégation en Amérique). Au départ, le rôle de Mgr Bourget, évêque de Montréal, est sans doute déterminant; et Mazenod pressent l'importance de cette implantation: "Montréal n'est peut-être que la porte qui introduit la famille à la conquête des âmes de plusieurs pays" (9.X.1841). En même temps, Mazenod formule explicitement la tâche de la congrégation: ne pas accepter d'établissements qui seraient des paroisses (17.1.1843) ou des collèges (2.9.1852), mais uniquement des missions pour lesquelles d'ailleurs il veut des religieux disponibles ("Mettez-vous en devoir de partir mercredi" 4.6.1844), de vie religieuse fervente et fraternelle, prudents dans l'administration, etc. et fidèles aux heures difficiles ("il est déplorable que des hommes chancelants dans leur vocation soient encouragés à l'apostasie par l'assurance qu'en s'évadant de la Société où ils avaient solennellement juré de demeurer jusqu'à leur dernier soupir, ils seraient reçus à bras ouverts dans un diocèse qui leur servirait d'asile, patronnerait leur désobéissance et leur insubordination et fournirait un élément suffisant à leur cupidité: quadruple profanation de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre" 26.7.1852. En une autre circonstance: "Encore un traître qu'il faut expulser! Ah! c'est bien là la croix la plus lourde que je puisse porter /.../ Il est souverainement à plaindre de ne l'avoir pas compris... Il est donc déjà de la Société de Judas" 28.3.1854).

Peut-être que l'apport essentiel de cette publication concerne la figure de Mazenod, sa personnalité et la manière dont il promeut l'essor de sa congrégation.

- (dom BULLIAT).- La Chartreuse de Notre-Dame-du-Gard. 1870-1906. Récit inédit par dom BULLIAT, dernier aumônier des Moniales chartreuses du Gard. Introduction du Père Paul Dentin.- Abbeville, Paillart, 1977, 152 p.

L'abbaye N.D. du Gard fut habitée successivement par des Cisterciens (1137-1792), des Trappistes (1816-1845), les Pères du Saint-Esprit du P. Libermann (dont les restes ont reposé trois ans dans la chapelle mortuaire de l'abbaye); elle devint chartreuse de 1870 à 1906. Le P. Dentin, fondateur des Frères auxiliaires du clergé - maintenant installés à Notre-Dame-du-Gard, a recueilli le récit des 36 années d'existence de la Chartreuse du Gard. Ce texte avait été rédigé par dom Ambroise Bulliat, ancien maître des novices de la Grande Chartreuse, arrivé au Gard en 1904 et resté aumônier des moniales chartreuses jusqu'à sa mort survenue durant leur exil en Belgique.

Grâce au Prieur de Chartreuse et à l'archiviste de la Grande Chartreuse, grâce aussi aux moniales de Nonanque (c'est là que, rentrant de l'exil en 1928, s'est installée la communauté du Gard), le P. Dentin a pu présenter le récit de dom Bulliat et le situer dans l'histoire contemporaine des Moniales chartreuses. Les moniales - 4 soeurs de chœur et 2 converses venues de la Chartreuse Sainte-Croix de Beauregard en 1870, puis 3 professes de la Chartreuse des Saints-Cœurs de Montauban arrivées en 1871 - sont à l'origine d'une communauté qui, à l'heure de l'exil, comptera 22 religieuses de chœur, 9 soeurs converses et deux soeurs données.

Sur le même mode régulier et précis, le récit évoque la fondation et l'ins-

tallation - sans omettre la nomenclature des dépenses -, l'institution canonique; puis les professions (avec le rituel cartusien de la consécration des vierges et de la collation de l'étole diaconale), la vie contemplative, le rayonnement de la Chartreuse, l'installation d'une nouvelle cloche et les décès; enfin, la lutte anticléricale du début du siècle, la liquidation de la Chartreuse du Gard, le départ des moniales (12 octobre 1906), l'arrivée en Belgique, les ventes de mobilier (sans omettre les vols et profanations), tandis qu'en Belgique les exilées s'habituèrent "à ce monastère improvisé et de faibles dimensions, à cette minuscule et pauvre chapelle où, du reste, l'on retrouvait, comme au Gard, Celui qui est tout, pour la fille de Saint Bruno : le Bien-aimé Jésus".

En appendice, une ancienne Chartreuse du Gard, actuellement à Nonanque, témoigne de la continuité de la communauté.

Saint Bruno, mourant, avait réuni autour de lui ses premiers disciples, qui "ont pris soin de conserver par écrit sa profession de foi, car il /leur/ avait demandé de façon très pressante d'être les témoins de sa foi devant Dieu". Ce document est important pour l'histoire et pour la vie spirituelle. Par rapport à l'ensemble des archives de l'Eglise, les archives des Chartreuses sont, par excellence, ce que le Cantique des Cantiques est à l'ensemble de la Bible : ces documents constituent un des témoignages les plus fiables de ce que représente le fait de civilisation qu'est l'Eglise, en même temps qu'ils sont pour les croyants une nourriture pour leur foi.

- Joseph BALL.- L'abbé Flory (1886-1949). Documents et témoignages. Images de Jean Garneret.- Besançon, 1978, 338 p.(en vente à la Procure du clergé, prix 60 F).

Très lié à son frère Charles (président de l'A.C.J.F. de 1922 à 1926 et président des Semaines sociales de 1945 à 1959), Jean Flory a partagé avec lui le souci constant d'éveiller des laïcs chrétiens. Vicaire à Saint-Joseph de Belfort, aumônier militaire en 1914-1918, aumônier des lycées de Besançon de 1921 à 1937, puis doyen de Montbéliard, il fut toute sa vie un éducateur. Pour le présenter, Joseph Ball s'efface devant celui qu'il étudie : c'est avec des documents et des témoignages qu'il a composé cet ouvrage; dans le texte même, que de lettres, citées in-extenso ou presque, adressées à l'abbé Flory ou émanant de lui; et à partir de la page 247, ce sont 22 documents (articles, conférences, etc...). L'"équipe" issue de l'abbé Flory témoigne du rayonnement de sa personne et de son action (qui n'est pas sans éveiller "suspensions et conflits"). Jean Flory, qui se rattache au courant du catholicisme social, était bien placé pour connaître l'A.C.J.F., s'inspirer de ses principes, et participer à ce mouvement qui a abouti à réintégrer les catholiques dans la vie nationale, en éduquant chez ses membres une piété authentique, en les formant au contact de la vie par les exigences sans cesse renouvelées de la doctrine, en les initiant à l'action apostolique et sociale. A Besançon comme dans beaucoup de régions de France, c'est l'équipe de l'A.C.J.F. qui a préparé et assuré le lancement de la J.O.C. (sur la part qu'y ont prise l'abbé Flory et ses disciples, cf. p. 116-117). Avec le sens des besoins de l'heure que lui inspirait son aumônerie des étudiants, il eut un rôle déterminant dans le lancement de la J.E.C., non sans remarquer que se désintéresser des exigences de l'étude pour se conformer à la pédagogie jociste, ce serait nuisible aux jécistes, et qu'un trop grand cloisonnement des mouvements spécialisés nuirait non seulement à l'A.C.J.F. mais à chacun des mouvements qu'elle regroupait (p.117-132). Entre 1930 et 1940, l'abbé Flory prit aussi place dans le courant des artisans de paix; et, devenu archiprêtre de Montbéliard, il voulut travailler à réaliser la vocation œcuménique de ce pays où se côtoient catholiques et protestants. Pendant l'occupation, son presbytère de Montbéliard aura été un foyer de la résistance; et l'influence de l'abbé Flory aura dépassé de beaucoup les murs de l'église.

A l'heure où se clôt peut-être dans l'Eglise la période de la prépondérance du courant du catholicisme social (qui aura duré un siècle, de la préparation de Rerum novarum sous Léon XIII aux funérailles d'Aldo Moro présidées par Paul VI), il est d'autant plus précieux de recueillir documents et témoignages permettant à l'histoire de prendre la mesure du siècle écoulé, de son dynamisme et de sa fécondité dans l'Eglise et dans la société.

Dans les diocèses

=====

- Louis TRENARD.- Les visites pastorales dans le diocèse de Cambrai. Extrait de la "Revue du Nord", tome LVIII, n° 230, juillet-septembre 1976, pp. 465-478.

Cet article, important, commence par faire le point de la question - tant pour ce qui concerne le Répertoire des visites pastorales en cours de publication (cf. Bulletin IX-27) que pour ce qui concerne les travaux suscités par cette entreprise. Pour ce qui concerne le diocèse de Cambrai proprement dit, l'A. présente d'abord les textes canoniques ou liturgiques concernant cet acte pastoral, puis quelques études sur les visites ad limina et les visites pastorales du diocèse de Cambrai, ainsi que les sources manuscrites conservées dans les archives départementales du Nord (séries G et H), dans les archives municipales de Cambrai (série G G) ou dans la bibliothèque municipale de Cambrai. Enfin l'A. analyse les visites du diocèse de Cambrai : le droit de visite dans la province de Cambrai (en effet, "terre d'Empire, Cambrai applique immédiatement les prescriptions du concile de Trente"), avec l'effort de cartographie ecclésiastique qu'entraîne la pratique des visites pastorales; les préoccupations doctrinales, éducatives, morales, pastorales, disciplinaires, comptables et temporelles des visiteurs; le rituel de la visite, la contestation de la visite, sans omettre les préoccupations spirituelles, et temporelles aussi d'ailleurs, dans la visite des réguliers ou du béguinage de Valenciennes.

- Jean COMBY.- L'évangile au confluent. Dix-huit siècles de christianisme à Lyon. Paris-Lyon, Chalet, 1977, 223 p.

A l'occasion du 18° centenaire des martyrs de Lyon et Vienne, voici une rétrospective des dix-huit siècles qu'a vécus l'Eglise de Lyon. Les fouilles récentes ont permis de retrouver, non seulement les ruines de la vieille ville romaine de Lugdunum avec ses forums (l'ancien subsiste encore dans le nom de Fourvière), mais encore les traces de la bourgade gauloise avec son amphithéâtre et son sanctuaire fédéral (Terreaux-Saint-Vincent) : c'est le cadre de la première communauté chrétienne et de ses martyrs de 177 (dont la passion nous est connue par la lettre adressée aux églises d'Asie mineure), ainsi que de saint Irénée (l'auteur de l'Adversus haereses est mort une vingtaine d'années plus tard). Dix siècles plus tard, c'est la prédication de Pierre Valdo; et bientôt Lyon devient comme le "centre de la chrétienté" (les deux conciles de Lyon 1245, 1274). La réforme protestante arrive à faire de Lyon pour un an une nouvelle Genève. L'évêque Denis de Marquemont, qui favorise l'installation de nombreuses communautés religieuses, cloître les Ursulines et la Visitation. A l'heure où la Révolution n'épargne pas Lyon, c'est Linsolas qui porte la responsabilité effective du diocèse. Puis vient l'heure de la réorganisation : Fesch accueille Pie VII à son passage pour le sacre; mais c'est bientôt l'excommunication de l'empereur et la "congrégation" de Lyon édite un ouvrage contenant toutes les pièces du dossier des relations entre le pape et l'empereur. Ces milieux de la congrégation soutiennent la restauration catholique dont la vitalité s'épanouit même en sainteté (le curé d'Ars, Pauline Jaricot, Antoine Chevrier, Marius Gonin, Paul Couturier, Jules Monchanin, Joseph Folliet, etc.). La période contemporaine est évoquée avec les drames de l'occupation, les chrétiens dans la résistance, la figure du cardinal Gerlier et même la période du concile.

Cette synthèse, alerte, des travaux antérieurs présente ainsi, sous une forme accessible à beaucoup, un panorama de l'histoire de l'Eglise de Lyon.

- Chanoine A. JARNOUX.- Au pays nantais. Ceux-ci furent traqués : prêtres fusillés, massacrés ou guillotines, 1793-1797.- Quimper, 1975, 351 p.

Outre son étude du diocèse au XVI^e s. (cf. bulletin IX-29), l'archiviste diocésain de Nantes avait déjà recherché dans les archives ce qui concerne les 83 prêtres ou religieux victimes de la première des douze noyades de Nantes à l'heure de la Révolution; et "La Loire leur servit de linceul" (c'était le titre de l'ouvrage) est déjà épuisé. C'est encore en recourant aux Archives nationales, aux Archives départementales de Loire-Atlantique, Morbihan, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée et Landes (un prêtre nantais de 87 ans, ancien vicaire général d'Aire et Dax, fut guillotiné à Nantes le 20 décembre 1793 pour "n'avoir point prêté le serment"), ainsi qu'aux archives municipales de la ville, de l'évêché et du grand séminaire de Nantes. 14 % des prêtres séculiers "fonctionnaires" prêtèrent serment à la constitution civile du clergé et 47 % de réguliers; l'évêque "usurpateur", Julien Minée, entré en guerre dès sa première lettre pastorale contre le clergé insermenté, déposait ses lettres d'ordination et même son acte de baptême le 15 novembre 1793; et bientôt "sa signature figure au bas de l'autorisation de payer cent livres, à titre de prime, à ceux qui découvraient et faisaient arrêter un prêtre réfractaire" (p.27). Et c'est une suite de monographies qui sont présentées, rangées selon l'ordre chronologique des massacres (du 20.12.1792 au 28.11.1797) le dernier, livré par un prêtre assermenté : "La loi vous reconnaît comme un prêtre réfractaire, comme un émigré revenu dans ce pays. Vous êtes passible de la peine de mort". Pour terminer, plusieurs tableaux : un état récapitulatif des insermentés et des assermentés dans les paroisses urbaines et rurales du diocèse pendant la Révolution, un état pour le clergé régulier, et une table alphabétique des membres de l'Eglise constitutionnelle avec mention de l'origine de chacun, du ministère assigné et de la conclusion, abdication (et non : abréviation), rétraction, massacre.

Fruit d'une recherche patiente, ces précieuses pages d'histoire locale sont écrites avec ferveur.

- Arlette PLAYOUST-CHAUSSIS.- La vie religieuse dans le diocèse de Boulogne au XVIII^e siècle, 1725-1790.- Arras, 1976, 291 p.; et, en hors-texte, 6 planches et une carte administrative du diocèse de Boulogne.

Cette monographie de ce "petit diocèse, d'étendue médiocre et de durée limitée" a pu être réalisée grâce aux archives conservées : les réponses aux questionnaires préparatoires aux visites pastorales (pour tout le diocèse en 1725, pour la partie ouest en 1753-57), une enquête entreprise en 1790 par la nouvelle administration départementale du Pas-de-Calais, les registres du secrétariat de l'évêché, registres paroissiaux, papiers de la Commission des Réguliers, la collection des 61 volumes de pièces manuscrites et imprimées concernant le jansénisme, constituée par Languet de Gergy évêque de Soissons puis de Sens, et conservée à la bibliothèque municipale de Sens.

En 1724, le diocèse de Boulogne voyait mourir un évêque de tendance janséniste et recevait pour lui succéder Jean-Marie Henriau qui en quatorze ans allait mener à bien une réforme du diocèse - dont il entreprit la visite - avec autant de modération que de détermination notamment en soutenant l'instruction catéchétique. Après les quatre années de l'évêque suivant, mort à 55 ans, vient le long épiscopat de Mgr du Partz de Pressy qui reste à Boulogne de 1742 à 1789; il administre le diocèse d'une manière systématique, développant le rôle des doyens. Le cadre géographique du diocèse de Boulogne et sa structure institutionnelle (le cadre paroissial, les chapitres, maisons religieuses, gros décimateurs) sont étudiés dans une première partie de cet ouvrage. Puis est présenté le personnel ecclésiastique : les évêques et les prêtres (avec une étude assez précise sur le nombre d'ordinations, l'origine régionale et sociale du clergé, sa formation, l'administration paroissiale - avec la place des vicaires et le rôle des réguliers).

Une troisième partie dresse un tableau de la vie des paroissiens (administration des fabriques, enseignement, assistance aux pauvres et aux malades; pratique religieuse, sacrements et morale; dévotions, superstitions, mentalités). Il apparaît que les curés de campagne étaient "bien plus cultivés que leurs conci-

toyens" (p.167) ou que la création du petit séminaire remonte seulement à 1786; mais surtout peut-être, la pauvreté des campagnes ressort-elle de cette étude : pauvreté du clergé rural, pauvreté des écoles de campagne (les Frères des Ecoles chrétiennes sont en ville), peu de biens à la disposition des pauvres dans les paroisses de campagne; et, si les fondations rurales ont disparu à la fin du XVIIème siècle en faveur des hôpitaux des villes voisines, celles-ci "négligent parfois d'acquitter les charges correspondantes" (p. 216).

Toutefois les archives exhumées laissent encore bien des points d'interrogation : si un certain nombre de communautés de femmes peuvent être recensées, en revanche "rien ne transparait de leur vie spirituelle" (p.78); s'il semble que les non-pascalisans restent l'exception sauf dans les villes (pp.228-231), en revanche on ne sait pas si le curé prêchait le dimanche (p.172) et nous n'avons que "peu de renseignements sur la vie proprement spirituelle et morale des paroisses" (p.111); si l'on trouve trace de l'assistance aux pauvres, en revanche on ne sait pas si les tables des pauvres et les bureaux de charité ont efficacement soulagé la misère ambiante à la fin de l'Ancien régime et "quelle a été la résonnance religieuse de leur action" (p.213), etc. Malheureusement, cet ouvrage ne comporte pas d'index.

Les archives engrangées aujourd'hui permettront-elles demain de répondre davantage aux questions que les historiens seront alors en droit de se poser sur la vie de l'Eglise catholique en France au lendemain de Vatican II ?

Lieux de pèlerinages

- Françoise HILDESHEIMER.- Notre-Dame-de-la-Garde. Histoire du sanctuaire.- Marseille, 1978, 83 p.

Françoise Hildesheimer avait publié un répertoire numérique des archives de Notre-Dame-de-la-Garde aux XIXème et XXème siècles (cf. bulletin IX-27,28). Voici maintenant une monographie du sanctuaire marseillais, ornée de 35 illustrations. Les archives anciennes permettent à l'A. de présenter d'abord une brève rétrospective historique du sanctuaire de 1214 à la Révolution, d'évoquer ensuite la reprise du culte et la construction de la basilique actuelle - assez abondamment décrite - de suggérer enfin quelques réflexions sur l'évolution contemporaine du pèlerinage "de la fête restaurée à la fête contestée".

Grâce à des statistiques d'origines diverses et notamment grâce aux réponses "à un questionnaire distribué aux personnes entrant dans le magasin" (non d'ailleurs aux pèlerins de la basilique) en 1974, ce guide du sanctuaire, utile aux pèlerins, apportera aussi des chiffres et des éléments de réflexion pour ce qui concerne les mentalités religieuses.

- R. de LABRIOLLE.- Benoîte la bergère de Notre-Dame du Laus.- Gap, 1977, 304 p.

- Histoire critique du pèlerinage "N-D du Laus" et de la vie de soeur Benoîte Rencurel.- Sanctuaire Notre Dame du Laus, 4 volumes multigrapiés, 567p.

Le P. de Labriolle, depuis une quinzaine d'années, étudie les documents concernant N-D. du Laus, et notamment tout ce qui concerne les origines de ce pèlerinage. Au départ, il y a des apparitions de Marië à une bergère de la région de Gap nommée Benoîte Rencurel (1647-1718). La dame qui s'était manifestée à elle en 1664 finit par se nommer "dame Marie" en réponse à la demande que lui adressé la bergère poussée par le juge de la vallée d'Avançon (des grands parents de H.I. Marrou étaient de ce village d'Avançon; d'où son pseudonyme H. Davenson), François Grimaud, qui laissera le récit, écrit en 1666-1667, de ce dont il aura été le témoin. En lui donnant bientôt rendez-vous au Laus (ne pas prononcer la lettre finale "s"), Marie se fait aussi l'éducatrice spirituelle de Benoîte. La curiosité populaire se tourne vers le Laus. A l'été 1665, Pierre Gaillard, vicaire général et official de Gap, puis Antoine Lambert, vicaire général et official d'Embrun, enquêtent Les interrogatoires convainquent Pierre Gaillard, qui deviendra le plus important historiographe du Laus; pour autoriser le pèlerinage, Antoine Lambert voudra joindre aux interrogatoires un miracle, qu'il obtient (18 septembre 1665). Dès lors, une église est construite; des prêtres la desservent, dont Jean Peytieu qui en

1671-1672 rédige une brève "histoire de ce qui s'est passé de plus extraordinaire à N.D. du Laus" afin de présenter au nouvel archevêque d'Embrun Mgr de Genlis - uniquement à partir des témoignages recueillis sur place - les débuts du pèlerinage, ses difficultés et ses fruits. La vie de Benoîte Rencurel se prolonge avec des apparitions, des phénomènes preternaturels voire mystiques, des sévices du démon. Mais surtout peut-être, Benoîte témoigne d'une activité charismatique : orientant vers le sacrement de pénitence. De 1692 à 1712 on peut parler d'une éclipse du Laus : l'invasion savoyarde provoque l'exode des habitants (le groupe du Laus va à Marseille); il y a des prêtres jansénisants dans l'équipe des chapelains. Les dernières années de Benoîte au Laus ne seront pas sans épreuves, mais elle sera réconfortée par l'arrivée des prêtres de Ste-Garde (près de Venasque). L'ermite François Aubin, qui s'était installé en 1680 près du Laus, et qui survécut à tous les autres témoins, fut le gardien des manuscrits après avoir aidé Pierre Gaillard pour sa grande histoire.

Une masse importante de documents existe donc depuis trois siècles. Le mérite du P. de Labriolle, c'est d'en avoir entrepris une étude critique pour arriver à une histoire de "Benoîte la bergère de N.-D. du Laus". Les quatre volumes multigraphiés en sont le matériau. Le volume imprimé en présente le bilan. Ce travail rigoureux et exigeant peut désormais permettre d'envisager l'introduction de la cause de Benoîte et de donner des bases solides au renouveau du pèlerinage.

Chez les religieux

=====

- (P. Joseph METZLER).- Sur tous les continents, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.- Rome-Mayence, Information O.M.I., 1977, 160 p.

Album, au texte sobre mais accompagné de nombreuses illustrations et d'une grande carte mettant en évidence les implantations des O.M.I. dans le monde avec mention de leur date d'arrivée dans chacun des 54 pays où ils sont installés.

Après avoir évoqué "l'héritage du fondateur", le texte présente, avec une carte dans chaque cas et de nombreuses photographies suggestives, l'arrivée et le développement des O.M.I. dans les différentes régions du monde.

- Donat SAVOIE, Jean-Baptiste MOLIN, Lambert MULLER.- Emile Petitot, 1838-1916 Missionnaire dans l'Arctique canadien, explorateur et anthropologue, curé de Mareuil-lès-Meaux.

Extrait du "Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux", 24^e année (1973).- Meaux, 1974, 32 p.

Dans cette brochure destinée à faire connaître en France le P. Emile Petitot chacun des auteurs a traité l'un des aspects - indiqués dans le titre général - de la vie de cet oblat de Marie Immaculée dont les travaux géographiques, ethnographiques et linguistiques relatifs aux Amérindiens du Nord-Ouest canadien ont déjà été évoqués dans ce bulletin VII-38.

- Cf. encore : Instruments de recherche, Publication de textes, Centenaires.

Centenaires

=====

- René LAURENTIN.- Vie de Bernadette.
- * Edition enrichie de plusieurs centaines d'illustrations (l'auteur s'est constitué une collection de quelque 2000 documents) : Desclée de Brouwer, 1978, 360 p.
- * Edition de poche : "Le livre du centenaire".- Desclée de Brouwer-Oeuvre de la Grotte, 1978, 256 p.

Voilà de l'excellent René Laurentin !

A l'occasion du centenaire de la mort de Bernadette (16 avril 1879), René Laurentin retrace les trente cinq années de la vie de la voyante de Lourdes. Malgré le sous-titre de l'édition de poche, "Le livre du centenaire", cet ouvrage

est autre chose qu'une pieuse publication de circonstance. C'est un ouvrage alerte assurément; mais ce n'est pas le travail hâtif d'un quelconque plumeur de service. C'est le travail rigoureux, exigeant, de quelqu'un qui a commencé par compulsier, voire constituer et étudier les archives (on se rappelle les sept volumes de Documents authentiques relatifs aux apparitions, publiés en collaboration avec Bernard Billet de 1957 à 1966; et les trois volumes des Logia de Bernadette, publiés en 1971, grâce à la collaboration de soeur M.T. Bourgeade, l'archiviste des Soeurs de Nevers, récemment décédée). Cet ouvrage est donc riche de vingt années de recherches; c'est une excellente synthèse en 18 chapitres : 8 pour "Lourdes : 1844-1866" et 10 pour "Nevers : 7 juillet 1866- 16 avril 1879". Ce n'est donc pas seulement un récit des apparitions de Lourdes : c'est véritablement une vie de Bernadette telle qu'elle se dégage des documents.

Que R. Laurentin ait été saisi par le charisme de Bernadette, loin d'ôter quoi que ce soit au sens critique de l'A., cette rencontre de l'A. avec la personnalité qu'il étudie semble au contraire affiner la pénétration de son regard.

- Livre du centenaire de l'Université catholique de l'Ouest, Angers. - Paris, O.P.E.R.E.X., 1976, 292 p.

Seules les 86 premières pages de ce volume sont consacrées à la célébration du centenaire de cette institution : neuf brefs articles pour "Hier" et deux pour "Aujourd'hui", avec - en guise de conclusion - un extrait du message adressé par Paul VI pour la célébration du centenaire des 5 Universités catholiques de France. Après avoir été un album de circonstance, ces pages resteront pour jalonner les recherches ultérieures qui permettront d'écrire l'histoire de la maison lorsque les archives seront rassemblées, classées et accessibles.

- BIBLIOTHEQUE DES FACULTES CATHOLIQUES DE LILLE. - Trésors de la bibliothèque. Exposition du 11 au 28 juin 1977. - Lille, 1977, XI + 49 p.

A l'occasion du centenaire des Facultés catholiques de Lille, une exposition des "Trésors de la Bibliothèque" a été organisée. La catalogue qui en garde le souvenir est en même temps un précieux document d'histoire. Car le développement de la bibliothèque (actuellement 420.000 volumes) est dû aux préoccupations des professeurs, aux dons (par exemple, des manuscrits de l'époque romantique), ainsi qu'à la nécessité de répondre aux besoins de ceux qui l'ont fréquentée depuis un siècle (l'ouverture de la faculté de médecine dès 1876 explique l'importance du fonds correspondant). L'évangélaire dit de Saint Mihiel, des environs de l'an 1000, est le "seul vrai trésor" de la bibliothèque (254 feuillets, 15 miniatures à pleine page) : c'est un don du chanoine Didiot, premier doyen de la faculté de théologie. Dans l'exposition, cet évangélaire sert d'introduction à l'évocation de l'instrument de la pensée qu'est le livre : après l'âge du manuscrit, l'âge de l'imprimerie - de l'incunable aux réussites de l'édition.

La bibliothèque contient aussi divers fonds d'histoire locale : Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris (1389), évêque de Cambrai (1396-1411), étudié par le chanoine Salembier, professeur d'histoire ecclésiastique; l'université de Douai; la collégiale de Saint-Pierre de Lille, dont le premier recteur, Mgr Hautcoeur (1830-1915), est l'historien et dont il aurait voulu reconstituer le chapitre collégial avec les professeurs-prêtres de son Université (cf. bulletin VIII-41); histoire et cartographie régionales; une collection particulière importante de livres liturgiques, qui remonte aux origines de la bibliothèque, est aussi représentée, ainsi qu'une section consacrée aux Bibles. Toutefois, cette exposition ne représente évidemment qu'un choix : les instruments de travail courant en sont absents, aussi bien que les fonds russe ou polonais (sur ce dernier, cf. Actes du 2ème colloque franco-polonais p. 188).

Divers

=====

- Beatificationis et canonizationis Servi Dei Marcelli Callo juvenis saecularis (6.12.1921-19.3.1945). Super dubio : An ejus causa introducenda sit. Procès informatif, Summarium.- S.C. pour la cause des Saints, 1978, 336 p. + 15 p. + 13 p.

Voici le dossier du procès informatif, suivi des lettres postulatrices, en vue de l'introduction de la cause de Marcel Callo, ce jeune typographe rennais, entré dans le scoutisme (1933), puis dans la JOC (1936), requis par le S.T.O. et parti en Allemagne (19.3.1943) "comme missionnaire".

Au camp de Zella-Mehlis, il développe une vie et une activité religieuse assez intense, qui lui vaut d'être arrêté (19.4.1944) : "Le motif donné au tribunal de Berlin a été : 'Par leur action catholique et sociale, ils ont porté atteinte à la sécurité du Grand Reich'. C'est cela qui a été le motif de la condamnation" (p. 163). Interné au camp de la Gestapo de Gotha, puis à Flossenburg (12.10.1944) d'où il est transféré (25.10.1944) à Mauthausen, il meurt d'épuisement moins de cinq mois plus tard dans les bras du colonel Tibodo; ce dernier, catholique qui ne pratique pas régulièrement, témoigne : "Je n'ai jamais vu nulle part, chez aucun moribond (et j'en ai vu cependant des milliers) un regard comme le sien".

Instruit du 14.11.1968 au 29.4.1972, le procès ordinaire de Rennes a recueilli vingt et un témoignages; et, du 3.4.1971 au 27.1.1972, les procès rogatoires en ont recueilli treize. Parmi les lettres postulatrices, on peut remarquer une lettre collective des évêques allemands adressée au pape le 26.9.1974. La documentation ainsi rassemblée est de toute première importance pour ce qui concerne l'attitude spirituelle et apostolique ("une espèce de résistance antinazis en Allemagne", p.146) d'un certain nombre de chrétiens durant la seconde guerre mondiale. Même si, dans l'horreur des camps, des exemples de ce genre n'ont pas été très nombreux, Marcel Callo cependant pour ses compagnons de cellule "n'était pas le seul: la moitié de notre équipe de onze était pleine de foi profonde; Marcel était de ceux-là" (p.173). Plus l'obscurité de la nuit est dense, plus aussi sont lumineuses les petites constellations d'étoiles : c'est ce sur quoi le procès attire l'attention.

- Cardinal GOUYON.- "Les relations entre le diocèse et la conférence épiscopale" in l'Année canonique, t.XXII, 1978, pp. 1-23.

Dans ce "Recueil d'études et d'informations, publié en hommage à Son Excellence Mgr Charles Lefebvre, doyen de la S.Rote romaine" par la Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées, le ^{ca} Gouyon publie une étude susceptible de stimuler l'engrangement d'archives qui demain seront du plus haut intérêt pour analyser l'histoire des relations entre les diocèses et la conférence épiscopale. Tout en rendant un hommage, fondé sur des raisons solides longuement exposées, à l'organisation en cours de l'épiscopat français, l'A. néanmoins se montre attentif non seulement au silence que garde en Assemblée plénière "un nombre relativement important" d'évêques, mais encore à l'action souterraine des "groupes de pression qui enlèvent les décisions à l'arrachée" au détriment de la juste liberté de chaque évêque responsable.

Cet article semble avoir déjà eu un double impact : d'une part, un certain nombre d'évêques ont poussé un "ouf" de soulagement et certains théologiens, parmi les "plus grands d'entre eux", ont exprimé leur accord devant cette prise de position courageuse; d'autre part, une réaction délibérée en sens contraire s'affirme chez les promoteurs et protecteurs du nouveau savoir de ceux qui prétendent à exercer un nouveau pouvoir jusqu'au sein des travaux des commissions et sous-commissions épiscopales pour "faire sauter la baraque".

Il y a un exemple assez privilégié d'archives contemporaines que doivent avoir le souci d'engranger - pour l'histoire de demain - aussi bien les archivistes diocésains que les archivistes religieux, quelles que puissent être par ailleurs leurs options personnelles.

- Ex-voto marins de la Méditerranée. - s.l., s.d., 146 p.

Après l'exposition d'ex-voto marins du Ponant présentée à Nantes, Caen et Dunkerque en 1975-1976 (cf. bulletin V-32), voici le catalogue d'une exposition analogue consacrée à 206 ex-voto marins de la Méditerranée et présentée à Collioure, Antibes, puis Marseille (où elle reste jusqu'à janvier 1979).

Très peu d'ex-voto marins avant le XVIIIe s. "La prédominance des ex-voto peints est évidente en tout l'espace méditerranéen". Avant la Révolution, la représentation de l'action de grâces est privilégiée avec la figuration de l'orant, et une place importante du tableau est consacrée à l'espace céleste (avec la Vierge et l'Enfant); au XIXe s., c'est la représentation de l'événement qui l'emporte, avec une légende qui l'évoque, et l'espace céleste diminue jusqu'à disparaître. Fréquemment l'ex-voto marin est collectif : "souvent la légende spécifie ce caractère de don communautaire et socialement hétérogène (du capitaine au mousse)"; et les archives de la Marine permettent généralement d'identifier le navire et les membres de l'équipage, voire le péril encouru.

Ce catalogue, riche de documents et références, n'aura pas été seulement un précieux guide pour les visiteurs; il pourra servir à stimuler des recherches nouvelles, dans un secteur dont on commence à voir l'intérêt.

- Actes du 99e congrès national des Sociétés savantes, Besançon, 1974 :
 - La piété populaire au moyen âge. Philologie et histoire jusqu'à 1610.
t. I.- Paris, Bibliothèque nationale, 1977, 473 p.
 - La piété populaire de 1610 à nos jours. Histoire moderne et contemporaine.
t. I.- Paris, Bibliothèque nationale, 1976, 384 p.

Ces deux volumes des actes du 99e congrès national des Sociétés savantes représentent un apport intéressant, non seulement par le nombre des communications (29 pour le moyen âge, 22 pour la période moderne et contemporaine), mais aussi pour la diversité des approches.

Le volume du moyen âge s'ouvre par une pénétrante introduction de Michel Mollat qui, à travers une question de définition, pose un problème qui demeure fondamental : à l'expression "piété populaire" il préfère, en effet, substituer l'expression "formes populaires de la piété". Et c'est dans cette perspective qu'il analyse le haut moyen âge (époque de "balbutiements"), les répercussions de la réforme grégorienne ("éveil de la conscience"), la question de la "réception" des décisions de Latran IV au cours des trois siècles suivants ("juridisme et foisonnement"); ainsi, d'étape en étape, "cahin caha", se découvre "l'éducation de la conscience personnelle /du peuple chrétien/. La personnalisation de la piété, au terme de son évolution médiévale, apparaît comme la forme religieuse - la plus profonde - de l'Humanisme". C'est une approche complémentaire qui est celle d'André Vauchez : il présente "état des travaux et position des problèmes", en évoquant "le problème des sources", "les pèlerinages", "le culte des saints", "les confréries".

La question des "sources écrites de l'histoire de la piété", ainsi que celle de la langue employée, apparaissent dans les premières communications du volume sur le moyen âge. Jean Longère dégage l'évolution - personnalisante - dont témoignent, à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècles, les Summae de poenitentia. La distinction entre les manuels des confesseurs et les interrogatoires d'inquisition en Languedoc et en Catalogne aux XIIIe-XIVe s. témoigne d'un semblable "affinement psychologique" (Annie Cazenave). En étudiant les recueils de sermons au tournant des XIIIe-XIVe s., Michel Zink note que, si la langue vulgaire s'y développe, les destinataires aussi changent. Récits hagiographiques latins du XIIIe s. (Gabrielle Konopczynski-Matter), sermons en français du XIIIe s. (François Maillard), complainte de la Vierge au XVe s. (Arnaud Ramière de Fortanier), sont autant de sources écrites de l'histoire de la piété médiévale. Et, s'il est nécessaire de soumettre à une critique rigoureuse une notice hagiographique très postérieure aux événements, encore faut-il noter qu'un texte de ce genre est le reflet des mentalités qui l'ont produit et reçu (Yves Dossat).

Aussi bien, plusieurs communications visent-elles à mettre en lumière quelques

aspects des mentalités religieuses : comment était envisagée la sainteté épiscopale au VI^e s. (Dominique Aupest-Conduché), ce que laissent voir les clauses pieuses des testaments conservés dans les archives notariales (Anne-Marie Hayez), la persistance aux XVI^e et XVII^e s. de l'épreuve de la cruentation (Henri Platelle), comment saisir le "vécu religieux" à travers les farces, les sotties et les sermons joyeux des XV^e et XVI^e s. (Jean Delumeau), le mélange de foi et de superstition dans le rit guérisseur (bien qu'il n'y ait pas trace d'enquête sur cette pratique dans les procès-verbaux des visites pastorales) de "la clef de saint Pierre" dans le Vaucluse (Marc Venard). Quant aux trois études de Louis Carolus-Barré, elles concernent des manifestations extérieures de piété populaire : des prières du prône au XIII^e s., une confrérie du Valois dont les archives remontent à 1185, des actes de dévotion à l'occasion d'une épidémie à Compiègne en 1453.

Plusieurs études sont aussi suggestives : celle sur la typologie des ex-voto antérieurs à 1200 (Anne-Marie Bautier) ou celle sur la question de la signification - voire de l'importance historique - de la révolte des pastoureaux au XIII^e s. (André Thuillier); et, bien que rare, l'exigence critique dans le culte des reliques apparaît au XIII^e s. sous la plume de Guibert de Nogent (Marie-Danielle Mireux).

Par les références hagiographiques que véhiculent avec eux les vocables recensés, la toponymie cadastrale (Paul Lefrancq pour la région d'Angoulême), le nom des rues (Christian Camps pour Perpignan, au XIII^e s.), ou l'anthroponymie d'une cité (Sylviane Lazard pour Ravenne au Xe s.), etc. peuvent témoigner de l'extension d'une légende (Hubert Collin pour la "Dea Arduinna"), de la diffusion d'un culte ou de l'appartenance d'une terre, voire de la confusion de traditions d'origine diverse (Michel Duval pour sainte Brigitte de Kildare).

Le second volume est évidemment davantage sous-tendu par un recours direct aux archives de source ecclésiastique ou religieuse. La piété populaire protestante est évoquée par Jean-Marc Debard pour le pays de Montbéliard du XVI^e au XVIII^e s. et par Bernard Vogler pour les pays rhénans au début du XVII^e s. Sous le titre "Dévotions populaires à Lille au temps de la contre-réforme", Louis Trenard, d'après quelques témoignages populaires, en recourant à la littérature religieuse et en recensant les diverses pratiques, dresse un inventaire des dévotions qu'il analyse jusque dans leurs excès désordonnés, impostures et faits de sorcellerie. Yves Poutet est attentif aux fruits, sur la piété du peuple chrétien, de l'éducation dans les écoles animées par les disciples de saint Jean-Baptiste de La Salle. Les charités normandes sont évoquées par Michel Bée et André Dubuc; celui-ci, d'après les visites pastorales de Rouen entre 1711 et 1717 (avec une carte et un relevé - par doyenné - des charités et autres confréries du diocèse de Rouen à cette époque).

Afin de cerner l'action du clergé tridentin sur la piété populaire, Robert Mandrou a choisi deux évêques "réformateurs" du diocèse de Vence et Grasse de 1654 à 1682 (et non 1782, p. 109), un curé solognot qui de 1676 à 1710 n'arrive pas à éliminer ce qui est "indigne de la majesté de Dieu", et la prédication résolument populaire de Grignon de Montfort. Ce dernier cas est encore étudié par Louis Perrouas : "On pourrait presque dire que, sous l'influence du saint, la piété populaire s'est (...) transformée en spiritualité populaire". A partir d'un mémoire sur des visites pastorales de Bourges 1679-1694, Jean Jenny analyse la criminalité ecclésiastique et les poursuites exercées contre les inculpés. C'est un curieux ensemble de cultes berrichons au XIX^e et XX^e s. qu'évoque Jean Mellot; et la fréquentation des sanctuaires "à répit" en Bourgogne au XVII^e s. est étudiée par Marguerite Rebouillat avec des cartes mettant en évidence l'implantation de ces sanctuaires.

Marie-Louise Fracard présente "la monographie /au XVII^e s./ d'une seigneurie épiscopale /de Poitiers/, source de richesse, de puissance, de prestige, et donc suscitant l'envie et la discussion" : une telle contribution, dit l'A., peut "aider à comprendre cet antagonisme entre le clergé de premier ordre et celui des paroisses" à la veille de la Révolution. Monique Bertrand-Geoffroy étudie le culte révolutionnaire et l'opposition à la France dans le département des Alpes-Maritimes de 1793 à 1800 (le comté de Nice a été rattaché à la France de 1793 à 1814).

C'est à partir des archives diocésaines et paroissiales que Marius Faugeras analyse la piété populaire dans ses manifestations collectives aux XVIII^e et XIX^e s.

dans le diocèse de Nantes : calvaire de Pontchateau, pèlerinages marials, chapelles en l'honneur des saints et fontaines rurales : "Il arrive (...) qu'à la campagne ces fêtes populaires favorisent une piété d'une orthodoxie douteuse ou incomplète, qu'elles soient parasitées par des superstitions ou par des réjouissances profanes; aussi le clergé ne leur est-il pas toujours favorable". René Tresse attire l'attention sur les dossiers de la série O des archives départementales pour ce qui concerne l'action du conseil de fabrique à propos de l'entretien de l'église, du presbytère, du cimetière, pour l'arrondissement de Grasse au XIXe s.

Pour la communication de Bernard Peyrous sur le cardinal Donnet : cf. bulletin IX-30.

Les deux communications de Gérard Cholvy constituent un ensemble important et suggestif, de près de 50 pages, qui, débordant l'Hérault, atteint l'évolution du sentiment religieux populaire dans la France du XIXe s. (1801-1860). G. Cholvy évoque aussi le renouvellement des perspectives qu'a pu apporter, pour l'étude du XIXe s., l'introduction des préoccupations sociologiques dans le domaine de l'histoire religieuse.

Il reste que la diversité des approches dont témoignent ces nombreuses communications représente, elle aussi, un apport intéressant au point de vue méthodologique. On avait pu parler naguère de "Vraies et fausses apparitions dans l'Eglise" (ouvrage collectif publié en coédition, Paris-Montréal, 1973, 204 p.). Dans la même ligne, une question reste posée à propos de la piété populaire : s'il faut être attentif aux multiples implications des actes humains, est-il du moins possible et légitime au point de vue méthodologique de discerner - ou bien au contraire est-il nécessaire de confondre tout uniment - spiritualité "orthodoxe" et superstition ? Et, d'autre part, si le mental collectif qui sous-tend la problématique des diverses communications oscille entre ces deux pôles, cette tension est-elle plus stimulante pour l'esprit - voire l'idéologie - du lecteur -, ou pour la recherche historique proprement dite ?

Quoi qu'il en soit de la réponse à apporter à ces questions - qui demeurent fondamentales en la matière -, une abondante documentation - souvent de première main - est exhumée dans ces volumes dont la richesse est évidente.

On demande :
=====

les volumes 6 , 8 et 12 des Vies des Saints publiées par les Bénédictins de l'Abbaye Sainte-Marie, de Paris.

Adresser les propositions au secrétariat du Bulletin qui transmettra.

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|-------|
| - Editorial, par Charles Molette | 1 |
| La vie des archivistes
===== | |
| - <u>Archives diocésaines et paroissiales</u> | |
| * Diocèse de Nantes, par le chanoine JARNOUX | 3 |
| * A propos des archives de Paris, par Charles Molette | 8 |
| * Diocèse de Nice, par Pierre BODARD | 9 |
| - <u>Archives des religieux</u> | |
| * Les Servites de Marie : leurs archives et la France,
par Jean-Marie DELEPOUVE | 14 |
| * La descendance spirituelle de saint Vincent de Paul,
par *** | 17 |
| * L'expérience d'une soeur archiviste, au monastère de la
Croix (fondé en 1636), par soeur Marie-Hosanna | 21 |
| * Et chez des bénédictines, par Charles Molette | 23 |
| Archives missionnaires
===== | |
| - Relevé des congrégations masculines missionnaires figurant
dans le fonds d'archives de l'Œuvre pontificale de l'Enfance
missionnaire, par Jean MAUZAIZE | 24 |
| Bibliographie | 27 |
| ===== | |

S'il y a un rappel sur l'enveloppe il n'est pas défendu
=====

à ceux et celles qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation-
abonnement pour 1978 de le faire dès la réception de ce bulletin :

40 F. au C.C.P. de l'Association : 32.228.84 La Source
les membres de l'Association qui auraient des difficultés financières
sont invités à agir pour le mieux

MERCI
